

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019



**CREPAN**



# Nos partenaires financiers en 2019



**ADEME**



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



RÉGION NORMANDIE



**Calvados**



LE DÉPARTEMENT



Ville d'Hérouville-Saint-Clair

DÉPARTEMENT DE  
**L'EURE**  
en Normandie

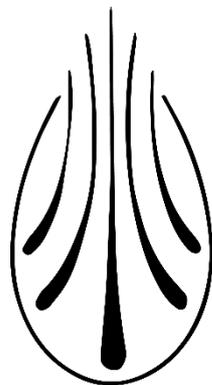


**Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie**

📍 8 rue Germaine Tillion 14000 CAEN

🌐 [crepan.org](http://crepan.org) ✉ [crepan@gmail.com](mailto:crepan@gmail.com)

☎ 02 31 38 25 60



**CREPAN**



*Couple de Nymphalidae observé dans les Marais de la Dives*



# Sommaire

---

**Notre association**

1

**Nos actions**

5

Nos représentations officielles

6

Animation du réseau bénévoles

8

Actions de sensibilisation développées par les bénévoles

9

Actions du pôle Animation territoriale des Marais de la Dives

11

Actions du pôle Eco-consommation et Déchets

18

Actions juridiques

33

**Nos publications**

35

**Nos relations**

39





Notre association

# Vie associative

## Composition du bureau et du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) est composé de 10 personnes dont 7 au bureau de l'association (voir tableau ci-contre). Le CA est issu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> mars et le bureau du CA du 19 mars 2019.

## Les adhérents de l'association

En 2019, une centaine d'adhérents et 15 associations réparties sur les trois départements de l'ex Basse Normandie sont membres du CREPAN, soit environ un total de 1600 adhérents directs et indirects.

## Réunions statutaires

Les élus du CREPAN ont choisi de réunir l'ensemble du Conseil d'Administration régulièrement (environ 1 fois par mois) sur une journée entière, afin de prendre le temps d'échanger sur les différents sujets en cours.

Au total, les membres du CA du CREPAN se sont donc réunis 11 fois au long de l'année 2019 pour des réunions statutaires. De nombreuses autres réunions plus ou moins formelles bénévoles / bénévoles, bénévoles / salariés et salariés/salariés ont eu lieu au cours de l'année.

2 0 1

**10 conseils d'administration** : 1<sup>er</sup> et 19 février, 19 mars, 19 avril, 21 mai, 24 juin, 29 août, 25 septembre, 23 octobre, 13 décembre.

**1 Assemblée Générale Ordinaire** : 1<sup>er</sup> mars

# Objectifs de l'association

Le CREPAN est une association militante de protection de la nature et de l'environnement. Nous développons deux grands types d'actions :

### La défense de l'environnement

En tant que représentant des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement dans les instances consultatives locales, départementales et régionales (et nationales pour certains d'entre nous, en tant que représentants de notre fédération nationale France Nature Environnement) et dans les diverses formes de débat public : rencontres, colloques, consultations et enquêtes publiques, ...

Nous développons aussi, si nécessaire, des actions juridiques avec l'appui de notre association membre Manche Nature.

### Des actions de terrain

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable par des animations diverses, de la communication, afin de sensibiliser et former des publics variés aux différentes thématiques environnementales, des interventions, ainsi que des appuis techniques auprès des décideurs et acteurs de terrain (élus, responsables, professionnels).

# Liste des coordonnées et compétences du Conseil d'Administration du CREPAN

<b>Présidente</b>	<b>Claudine Joly</b> 19 rue de la Vallée 14 170 Sassy	02 31 40 92 91 06 86 47 38 29 claudine.b.j@gmail.com	Agricultrice Docteur vétérinaire Master 2 Écologie Eco-Caen
<b>Vice-Présidente</b>	<b>Annick Noël</b> 96 rue de l'Arquette 14 000 Caen	02 31 84 11 18 annicknoel@wanadoo.fr	Professeur agrégé SVT Retraitée
<b>Vice-Président</b>	<b>Emile Constant</b> La Morinière 50 800 Rouffigny	06 08 43 84 16 02 33 79 30 57 emile.constant@wanadoo.fr	Ingénieur BTP Retraité Maire de Rouffigny
<b>Trésorier</b>	<b>Joël Gernez</b> 147 rue Basse 14 000 Caen	06 52 97 64 19 09 50 31 22 44 joelgernez@free.fr	Docteur vétérinaire Consultant
<b>Trésorier adjoint</b>	<b>Sylvain Girodon</b> 18 rue Calmette 14 120 Mondeville	02 31 34 40 02 06 84 46 01 33 sylvaingirodon@gmail.com	Docteur vétérinaire
<b>Secrétaire</b>	<b>Arlette Savary</b> 5 rue Général de Gaulle 14 970 Saint-Aubin d'Arquenay	06 61 14 19 33 09 73 57 78 00 arlette.vivier@sfr.fr	Professeur allemand Retraitée
<b>Secrétaire adjoint</b>	<b>Alain Lerch</b> 6 square André Gide 14 400 Bayeux	02 31 92 12 00 alainlerch@wanadoo.fr	Professeur agrégé SVT Retraité
<b>Administrateur</b>	<b>Anne Marie Duchemin</b> 10 rue des Castelets 50 330 St Pierre Eglise	02 33 54 25 61 06 82 99 85 35 annema.duchemin@gmail.com	Professeur histoire géographie Salariée Industrie pharmaceutique Retraitée
<b>Administrateur</b>	<b>Guy Ruyter</b> 28 rue Alexandre Bigot 14 000 Caen	02 31 93 73 09 06 87 36 52 74 guy.ruyter@orange.fr	Cadre territorial Retraité
<b>Administrateur</b>	<b>Loic Lemeunier</b> 1 rue de la Croix 14 620 Morteaux Couliboef	06 63 40 43 28 llemeunier@outlook.fr	Cadre social

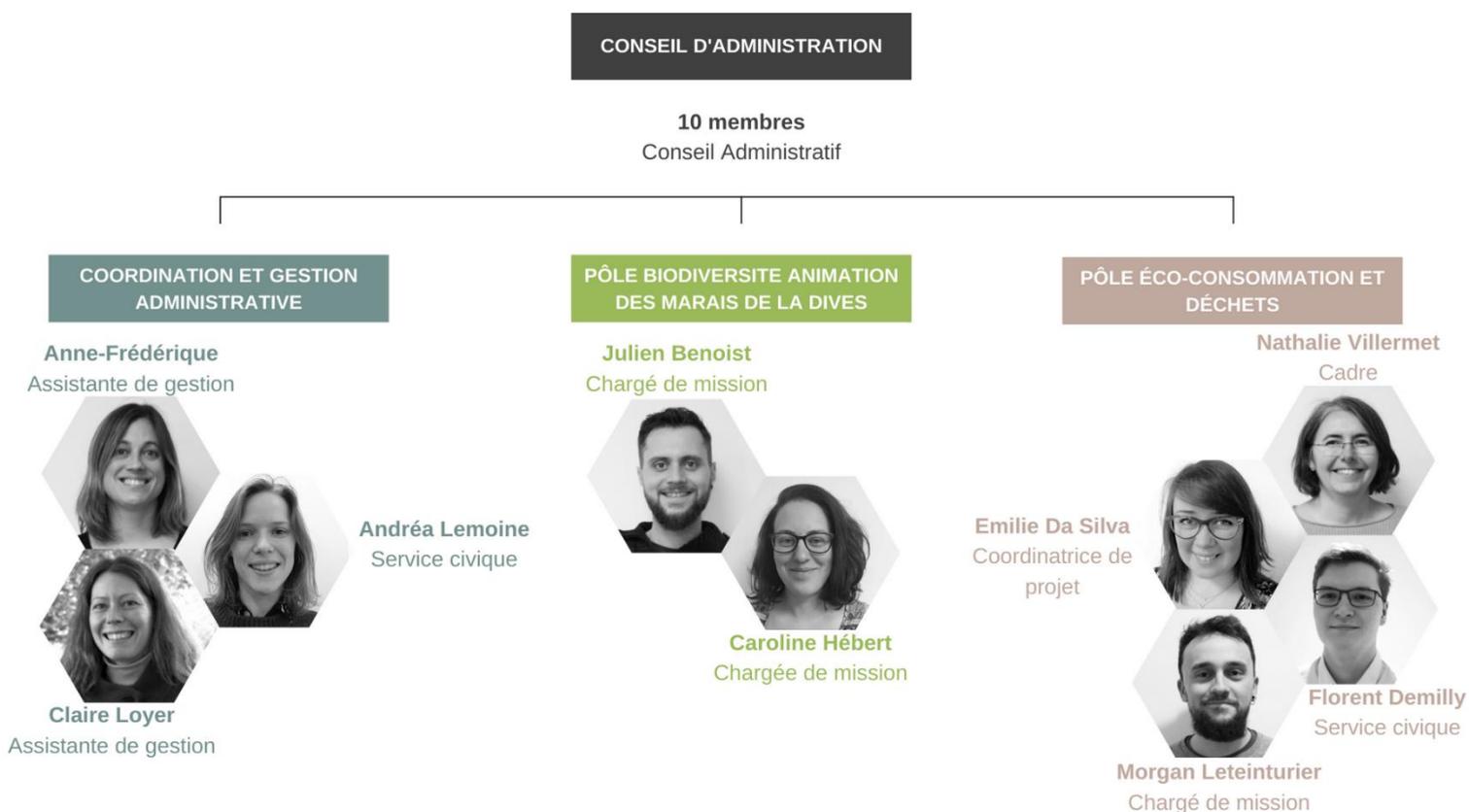
# Organisation du travail

Le Conseil d'Administration, constitué de bénévoles, dirige l'association. Les présences dans les instances consultatives, en tant que représentants des associations de protection de la nature et de l'environnement, sont assurées par les bénévoles, pour la plupart membres du Conseil d'Administration. Certains adhérents bénévoles participent de plus activement aux actions de terrain.

Les actions du CREPAN ont été encore largement développées sur le terrain en 2019, les bénévoles étant fortement appuyés par des permanents salariés ou en service civique :

- **Julien BENOIST** - en service civique puis salarié depuis 2015 (1 ETP), Master 2 EcoCaen
- **Caroline HEBERT** - en service civique puis salariée depuis avril 2017 (1ETP), Ingénieur Agronome spécialisé en protection des milieux naturels Agrocampus Ouest
- **Nathalie VILLERMET** - salariée depuis 2013 (0,8 ETP, cadre), DEA Sciences et techniques des déchets
- **Emilie DA SILVA** - (1 ETP), en service civique puis salariée depuis 2015, licence pro Protection de l'environnement et gestion des ressources environnementales en milieu rural, puis DEJEPS Développement Projet Territoire et Réseaux en 2018.
- **Morgan LETEINTURIER** - en service civique puis salarié d'octobre 2018 à décembre 2018, puis de mars 2019 à février 2020 (1 ETP), Licence Pro Protection de l'Environnement Université de Caen
- **Florent DEMILLY** - en service civique en appui à la mobilisation contre le gaspillage alimentaire de janvier 2019 septembre 2019
- **Claire LOYER** - depuis avril 2016 (0,6 ETP), Master 2 « Gestion et Administration des Entreprises » IAE de Caen, jusqu'en novembre 2019
- **Anne Frédérique LEVEQUE** - en remplacement de Claire LOYER à compter de septembre 2019 (0,6 ETP)
- **Andréa LEMOINE** - en service civique en appui à la vie associative d'août 2019 à avril 2020, Master Écologie Évolutive et Comportementale à Tours

Des stagiaires ont également été présents pour des durées variables au cours de l'année.





“  
ILS NOUS ONT LAISSÉ LES  
7 MERVEILLES  
DU MONDE

NOUS LEUR  
LAISSERONS LES

+7°C

CREPAN  
COMITÉ LOCAL DE  
SOLIDARITÉ ENVIRONNEMENTALE

“  
LE CREPAN

# Nos actions

# Nos représentations officielles

En lien avec ses agréments, agrément régional de protection de l'environnement et agrément pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre des instances consultatives régionales, le CREPAN siège dans de nombreuses instances officielles.

## Au Niveau national

### Agriculture

**Claudine Joly** (Présidente du CREPAN), représentations pour FNE national :

- Plan pesticides Ecophyto 2+ (Task Force du préfet Bisch), plusieurs groupes de travail :
  - séparation conseil / vente des pesticides
  - arrêté pollinisateurs
  - zones de non traitement / riverains
- CNOPSAV : Comité National d'Orientation des

### Nucléaire

**Joël Gernez** (trésorier du CREPAN), président de FNE Normandie : ANCCLI (Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Informations).

## Au niveau interrégional et régional

- CESER : Conseil Économique Social et Environnemental Régional. **Arlette Savary** (secrétaire du CREPAN) siège en séances plénières (5 séances en 2019) et dans les commissions « Aménagement du territoire et environnement » et « Développement et énergie » (20 réunions en 2019). Elle participe également au groupe de travail DSF (Document Stratégique de Façade) dont elle a présenté le résultat des travaux devant le CESER. Elle représente de plus le CESER au Conseil d'Administration de l'association Biomasse et à son Assemblée Générale, ainsi qu'à la commission consultative de suivi du PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)
- Participation à la Concertation pour l'aménagement du territoire : SRADDET (schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'équilibre du Territoire)
- Projet IFA2 – interconnexion sous-marine France-Angleterre
- Comité de suivi des fonds européens
- Santé – Concertation et suivi du PRSE 3 (Plan Régional Santé Environnement)



Réunion de concertation au Ministère de l'Agriculture

Politiques en Santé Animale et Végétale, Comité des experts apicoles

- ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) :
  - 2 Comités d'Orientation Technique : COT de Santé des Végétaux et COT Santé et Bien Être Animal
  - Plateforme d'échanges sur les Autorisations de Mise sur le Marché des pesticides
- CNE : Comité National d'Épidémiologie

- Biodiversité : membre du Comité Régional de la Biodiversité (représentation pour FNE Normandie)
- Thématique de l'eau – Nombreuses réunions, **Emile Constant** (Vice-président du CREPAN) :
  - Comité de Bassin Seine-Normandie
  - COMITER Bocages Normands
  - Conseil de l'estuaire de la Seine
  - Conférence de la Baie du Mont Saint Michel
- Commission Régionale des Aides ADEME
- Conseil des chevaux : comité de pilotage EquuRe
- Agriculture :
  - COREAMR (Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural) et groupe Bonnes Pratiques Agricoles
  - Comité d'Orientation et de Suivi du Plan d'Action Régional nitrates
  - CRIT (Commission Régionale d'Installation et de Transmission)
  - CRAEC (Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique)
  - Comité de suivi des fonds européens FEADER

## Au niveau départemental

- Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) de la Manche (titulaire) et du Calvados (suppléant)
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) plénière et formations « Sites et Paysages », « Nature » (Calvados)
- Commission des Cultures Marines Calvados
- Commissions Départementales Chasse et Faune Sauvage Calvados et Manche, commissions spécialisées espèces susceptibles de provoquer des dégâts
- Commission d'Urbanisme du Calvados
- Aménagement du territoire : Commissions départementales de la Préservation des Espaces

Naturels, Agricoles et Forestiers CDPENAF (Calvados et Orne), CDAF Calvados (Aménagement Foncier), CDAC Orne et Calvados (Aménagement Commercial), CDACinéma Calvados et Orne (Aménagement Cinématographique), CIAF (Aménagement Foncier Intercommunales)

- Commission de désignation des commissaires enquêteurs (Manche, Calvados, Orne)
- Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA)
- Comité Opérationnel Police de l'Environnement pour le département de la Manche (COPEN)

## Au niveau local

- **Nucléaire** : CLI ORANO LH, CLI ANDRA, CLI Flamanville et EPR en construction, CLI Port militaire de Cherbourg, Groupe Interclis Cherbourg
- **Manche** : CLE du SAGE Douve Taute, comité consultatif de la réserve naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie, CSS Saint Fromond, mise en place de la Trame Verte et Bleue (Cherbourg), CLIS Centre de stockage déchets non dangereux d'Eroudeville et le Ham, CLIS pôle de Cavigny
- **Calvados** : SAGE Orne Aval Seullles, CSS Billy SolicendreArgences, Commission d'Animation, d'Aménagement Foncier de Bellengreville, SCOT du Bessin, CSS Isigny le Buat, CSS Valnor, CSS SIRAC à Colombelles, Commission de suivi aérodrome Caen

Carpiquet, CLIS du Centre d'enfouissement d'Esquay sur Seullles, CSS du site des Aucrais de la société Suez Normandie, CSS Eolien Courseulles, Bayeux Intercom Plan d'Action Eau, CCI Lisieux travaux Trame verte, bleue et noire.

- **Caen la Mer** : concertation SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), concertation PCAET (Plan Climat Air Environnement et Territoire), concertation PAT (Plan Alimentaire Territorial)
- **Ville Caen Métropole** : Conseil de la Vie Associative et membre du bureau du CVA, Conseil Local de la Nature en Ville, concertation aménagement de la presqu'île et trame verte.

## Autres représentations

- Conseils d'administration : administrateurs d'Atmo Normandie, de Biomasse Normandie, de l'ANCCLI
- Le CREPAN est adhérent : du GRAINE, de FNE Normandie et de FNE national, partenaire associé de l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable)
- Rencontres institutionnelles DREAL
- Rencontres Conservatoire du Littoral
- Participation au Collectif « Uni.e.s pour le climat »
- Rencontres Régionales EEDD

## Participation des administrateurs et bénévoles du CREPAN à des réunions, colloques, événementiels écologiques

Assises Normandes de l'Économie Circulaire, colloque GIEC Normand à Rouen, colloque Obligations Réelles Environnementales à la Préfecture de Rouen, réunion ACAD (Atelier Conseil Aménagement Durable) sur la préservation des zones humides à Goustranville, réunion Sentinelles de la mer, débat public sur l'avenir des déchets nucléaires à Cherbourg, débat sur la transition écologique au Mémorial de Caen, réunion sur le nucléaire à l'université de Caen, réunion santé et environnement à Caen, colloque Agriculture et biodiversité au Lycée Louis Robillard, journée paysages DREAL au Havre, journée des Invertébrés GRETA, journées Énergies Renouvelables à Sainte Mère l'Église et

à Ravenoville, journée ADEME Méthanisation, forum des acteurs de l'eau à Caen, journée transition agro-écologique de la Chambre Régionale d'Agriculture « Quelles nouvelles pratiques ? » à Caen, 20<sup>ème</sup> colloque du Syndicat des Énergies Renouvelables (SER), colloque sur les paysages au Havre, rencontre Ombellifères Les Jardiniers du Bessin à Bayeux, forum TVBM à Lisieux, Place aux assos à Caen,...

Au total, le CREPAN est représenté par un ou plusieurs bénévoles ou salariés dans plusieurs centaines de rencontres où il porte la défense de la nature et de l'environnement en Normandie (plus de 300 réunions en 2019).

Et aussi dans diverses manifestations en partenariat avec les collectifs associés : climat, biodiversité à Caen, à Paris et ailleurs...



## Animation du réseau bénévoles

L'objectif de 2019 ? **Créer un groupe de bénévoles actifs et décliner des actions concrètes en faveur de l'environnement.** À l'aide des services civiques, l'association a mis en place des événements destinés aux bénévoles pour initier l'action. Ces derniers étaient une opportunité de partager un moment de convivialité entre les bénévoles et les salariés.

Le premier Apéro Bénévoles a eu lieu le 9 avril 2019 au bar *Aux Grands Hommes*. Le CREPAN a présenté ses principales actions à la vingtaine de personnes présentes. Des ateliers ont ensuite été organisés par thématiques (représentations officielles, biodiversité, éco-consommation, jardin, Marais de la Dives et communication). C'était une occasion de rencontrer nos futurs bénévoles, un premier groupe que nous espérons voir s'agrandir.

Les Apéros Bénévoles se sont enchaînés pour **présenter, par thématiques, les actions bénévoles réalisables dans l'association :**

- 29 avril - Biodiversité : annulé faute d'inscription. Cependant, les salariés ont rencontré individuellement les personnes motivées.
- 7 mai et 12 juin - Eco-consommation : présentation du stand du CREPAN, constitué de jeux autour de la consommation, de la documentation et de sa super valise remplie d'alternatives aux objets du quotidien.
- 3 juillet - Communication : découverte des outils de communication employés par l'association (réseaux sociaux, rédaction d'articles, création d'affiche, ...).

### Des activités ont été organisées pour les bénévoles actifs :

- La première s'est déroulée le 23 mai sur la parcelle de Bavent. La sortie consistait à faire découvrir les haies et les essences d'arbres à maintenir dans les bocages. C'était également l'occasion d'observer les odonates et la flore présents.
- Le 10 juillet, les bénévoles ont visité le SYVEDAC pour être sensibilisés sur les déchets d'ordures ménagères

et pour comprendre comment ces derniers sont incinérés et valorisés.

- Après la période estivale, nous les avons réunis lors de l'Apéro Bénévoles du 17 septembre. Au programme : fabrication d'éponges *tawashi*, de produits cosmétiques, de produits ménagers et de nichoirs à oiseaux.

Suite à la participation du CREPAN à l'événement *Place aux assos* du 31 août à Caen, plus de 20 personnes ont

souhaité devenir bénévoles. Ainsi, une soirée a été organisée le 8 octobre dans nos locaux pour présenter aux nouveaux bénévoles les projets et les actions de l'association.

À la fin de l'année 2019, plus de 80 personnes ont été recensées dans notre liste de bénévoles.



Rencontres des bénévoles Aux Grands Hommes le 9 avril à Caen



## Actions de sensibilisation

### développées par les bénévoles

#### Accompagnements pédagogiques et animations sur des stands

- Stand Rencontre Normande du Développement Durable à Caen
- Stand journée biodiversité à l'amphithéâtre Pierre Daure Université de Caen, parrainage de l'action sur Pieds de murs par Hubert Reeves, animation du débat suite film (650 personnes)
- Stand journée zéro-déchet à l'amphithéâtre Pierre Daure Université de Caen, autour de la conférence de Jérémy PICHON (650 personnes)
- Stand éco-consommation pour les 60 ans de la Colline aux oiseaux
- Stand au Festival des Extravertis à Pont d'Ouille (2 jours)
- Stand Journée des associations à Caen
- Journée de formation FNE/CREPAN à destination des associations sur le thème de la qualité l'eau à Caen
- Conférence pesticides « Politiques françaises sur les pesticides depuis 10 ans », pour Manche Nature à Saint-Lô
- Animation Ciné-débats à Falaise sur le thème de l'alimentation avec l'association Demain Falaise



## Sorties nature

Organisées par **Annick Noël**, vice-présidente et présidente d'honneur du CREPAN.

### Sortie sur le littoral : Plage Bar Zoom

PBZ, une heure sur la **Plage**, une heure de **Bilan**, **Zoom** sur un thème particulier.

- PBZ 45-B : l'élevage d'hippocampes à Fresne-Camilly, 2ème groupe
- PBZ 46 : 16 mars à Courseulles, les pinces des crabes
- PBZ 47 : 26 avril à Courseulles, Mouettes, Goélands et Cormorans
- PBZ 48 : 1<sup>er</sup> juin à Ver-sur-Mer, les plantes du bord de mer avec le botaniste Michel Provost et Jean Belhomme
- PBZ 49 : 28 septembre à Lion-sur-Mer, le sable des plages, grain par grain et entre les grains avec Thierry Rebours
- PBZ 50 : 25 novembre à Courseulles, les lichens avec Alain Lerch



Photo de groupe prise lors du moment "Plage" d'une sortie PBZ

### Animation dans le cadre des escapades nature (avec le label du Département du Calvados)

Partenariats avec Cécitix, Ville de Luc sur Mer, le Jardin des plantes de Caen. Sorties adaptées aux personnes aveugles et malvoyantes :

- 31 août : *Les vers marins* (Luc-Sur-Mer)
- 12 octobre : *Les graines, un avenir au bout des doigts* (Caen).

### Autres

- 16 octobre : *Visite guidée de la laisse de mer témoin de la biodiversité marine* (Luc-sur-Mer pour l'UIA de Caen).

## Biodiversité en ville - Opération de végétalisation des pieds de murs à Caen (Sylvain GIRODON et l'association *Caen au Pied du mur*)

Depuis 6 ans maintenant, en partenariat avec la ville de Caen, le CREPAN accompagne les habitants souhaitant **végétaliser leurs pieds de murs**. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan « ZERO PHYTO » de la Ville de Caen. Les habitants respectent une charte de bonnes pratiques et s'interdisent d'utiliser des pesticides tout en participant à l'embellissement de l'agglomération et à la création du patrimoine végétal urbain de demain.

Cette année, cette action a été parrainée officiellement par Hubert Reeves lors de son passage pour sa conférence à l'amphi Daure de l'Université de Caen en janvier. Cette soirée de sensibilisation à la biodiversité, proposant également la projection de **La Terre vue du coeur**, documentaire de Iolande Cadrin-Rossignol, a réuni plus de 600 personnes.

Le CREPAN a accueilli en 2019, deux groupes de 3 étudiants de la licence pro écologie de l'IUT.

Un groupe a réalisé une étude botanique sur des rues de Caen sud. L'inventaire a visé à comparer la diversité botanique des pieds de murs selon l'ancienneté de la végétalisation des pieds de murs. Le second groupe a travaillé auprès des habitants du quartier des fleurs dans le but de réaliser un inventaire botanique et de faire des propositions à l'association du quartier et aux habitants pour renaturer le quartier.



Le CREPAN a également accueilli un stagiaire, **Michael Fourcade**, pendant 4 mois qui a mis sur pied un sentier botanique urbain dans les rues végétalisées. **Il a sélectionné les plantes et mis le résultat en forme, à l'aide d'un livret et d'une application numérique.** Ce sentier balisé a fait l'objet d'un cahier herbier à destination des enfants, contenant des descriptions,



avec des textes adaptés, des jeux et des questions. Ce support les invite aussi à herboriser, c'est-à-dire à recueillir des plantes dans la nature pour les étudier. Le parcours botanique « Y'a des sauvages dans mon

quartier » est référencé sur Tela-Botanica dans l'application Smartflore. L'objectif est de sensibiliser les habitants et les passants à ces plantes sauvages. Un deuxième stagiaire, **Etienne Thorel**, a travaillé sur la partie du parcours passant à proximité du cimetière Saint Jean et du parc Venelle aux Champs. Ce parcours élaboré en partenariat avec « Jardine ta ville » est marqué au sol. À travers un livret pédagogique adressé aux jardiniers souhaitant renforcer la diversité en ville, l'objectif est de faire comprendre que les « mauvaises herbes » peuvent faire partie intégrante de la végétation du jardin ou d'un espace public, et surtout rendre de grands services écosystémiques en protégeant la faune locale, telle que les insectes ou les oiseaux.

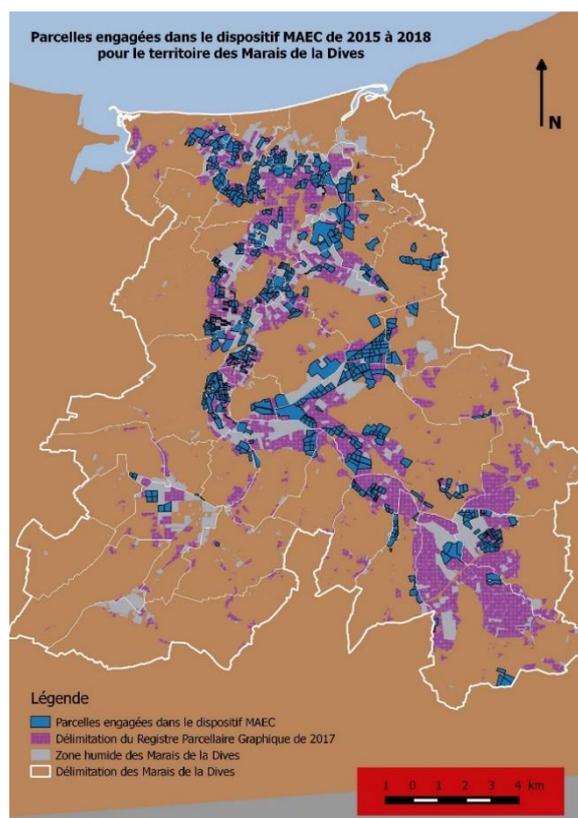
## Actions du pôle Animation territoriale des Marais de la Dives

### Projet Agro-Environnemental et Climatique

#### Présentation

Les Marais de la Dives sont une vaste zone humide de plus de 10 000 ha. Ce territoire particulièrement contraignant possède une identité agricole traditionnelle orientée vers l'élevage bovin. Les conditions pédoclimatiques du milieu ont favorisé la mise en place de pratiques extensives qui ont permis le maintien de prairies humides et du patrimoine local. Cependant, hormis d'importantes surfaces classées en ZNIEFF (type I & II), le site ne dispose d'aucune reconnaissance (ENS, Natura 2000, RAMSAR, etc.) et ce sont les usagers du site qui sont mobilisés pour assurer sa protection.

En 2019, la Région, organisme instructeur de ce dispositif, n'a pas édité d'appel à candidature pour la mise en place d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique. Ainsi, aucun territoire normand ne pouvait proposer des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) aux agriculteurs. Cependant, l'opérateur agréé lors des anciennes campagnes de contractualisations est obligé, a minima, d'accompagner les agriculteurs durant toute la période de leurs contractualisations, soit jusqu'en 2023.



## Dispositif d'animation

Dans ce contexte, les agriculteurs des marais n'ont pas pu engager de nouvelles surfaces par rapport aux précédentes campagnes de contractualisations. Dans le cadre de son animation, le CREPAN a tout de même accompagné 32 agriculteurs dans la bonne application de leurs cahiers des charges (vérification des dossiers lors des contrôles, suivi des cahiers d'enregistrement des pratiques, etc.).

## Concours Général Agricole des « Pratiques Agro-écologiques »

Le concours général agricole des « Pratiques Agro-Écologiques » est un dispositif d'animation territoriale porté par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (MAAF) à destination des agriculteurs, qui récompense leur savoir-faire et leur technicité pour gérer et conserver les prairies. Les participants sont des agriculteurs volontaires qui inscrivent leurs prairies pour être notées par un groupe d'experts selon **5 critères** : la valeur agronomique du fourrage, les caractéristiques écologiques (faune & flore), la

qualité apicole des fleurs présentes, la valeur paysagère et la présence des plantes médicinales. La constitution d'un tel groupe permet aux agriculteurs de rencontrer et d'échanger (demande de conseils pour la valorisation agronomique et/ou écologiques de la parcelle) avec des experts qui sont amenés à décrire la flore et la valeur agronomique de la parcelle.

Le 28 mai 2019, les six parcelles inscrites ont été notées par le jury et la remise des prix a eu lieu au Haras du Pin lors des Prairiales. La

remise des prix lors d'un

événement agricole reconnu permet de communiquer sur le territoire des Marais de la Dives, de son rôle dans la qualité de l'eau, de l'importance de l'élevage pour le maintien de ce territoire et des services écosystémiques qui en résultent auprès des éleveurs d'autres territoires, du grand public mais aussi des services institutionnels qui sont présents.



## Suivi de la biodiversité



Nichoirs de suivi des pollinisateurs solitaires

## Résultats des phases de contractualisation

Depuis 2015, **2 493,99 ha** de zone humide, soit 38,5 % de la surface contractualisable (6 480,86 ha d'après le Registre Parcellaire Graphique de 2017), ont été engagés dans une MAEC à enjeux localisés. Cela représente **89 exploitations rencontrées** depuis le début.

En 2019, pour suivre l'évolution de la biodiversité sur des parcelles de céréales reconverties en prairies par rapport à des prairies permanentes, le CREPAN a continué de suivre la biodiversité ordinaire sur le territoire des Marais de la Dives. Pour cela, le chargé de mission a appliqué six protocoles standardisés de suivi (oiseaux, vers de terre, pollinisateurs solitaires, papillons, Odonates et flore) sur neuf parcelles réparties sur l'ensemble du territoire.

À travers cette étude, le CREPAN a souhaité comparer la biodiversité entre des parcelles de cultures, des parcelles de cultures reconverties en prairies et des prairies permanentes. L'objectif était d'établir si, après des perturbations (pratiques inhérentes à la culture) suivies d'une remise en état (reconversion), la biodiversité redevenait aussi riche que sur une prairie

naturelle après un délai de deux ou trois ans avec l'étude de différents groupes.

Suite à l'analyse des résultats obtenus en 2019 et le lien fait avec celles de 2018, il est possible de conclure que la reconversion en prairie ne permet pas de retrouver, dans un délai de deux ans, une biodiversité similaire à celle d'une prairie naturelle. En effet, même s'il existe peu de différences significatives entre les prairies

permanentes et les prairies temporaires, les résultats observés sur ces dernières sont souvent proches des résultats obtenus sur les cultures.

Pour préserver la biodiversité et les services écosystémiques de ce territoire exceptionnel, il paraît donc nécessaire et important que le CREPAN continue son animation sur la reconversion des parcelles de culture en prairie mais surtout sur le maintien des prairies naturelles de marais.

## Initiation d'un audit agricole

Avec la nouvelle Politique Agricole Commune de 2021, le CREPAN pourra sûrement proposer un nouvel outil aux agriculteurs pour les soutenir et les aider à appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement. Pour permettre d'être le plus efficace avec les outils qui seront proposés aux opérateurs, le CREPAN a souhaité mettre à jour le diagnostic agricole qui a été réalisé en 2014. Afin d'être le plus efficace en 2020, il a été décidé de rédiger le questionnaire agricole en 2019 et de le proposer à l'Agence de l'Eau Seine Normandie et à la Chambre Régionale d'Agriculture pour validation. De plus, dans l'optique d'améliorer et de fluidifier les futurs rendez-vous, neuf agriculteurs ont été enquêtés en 2019 afin de tester le questionnaire.

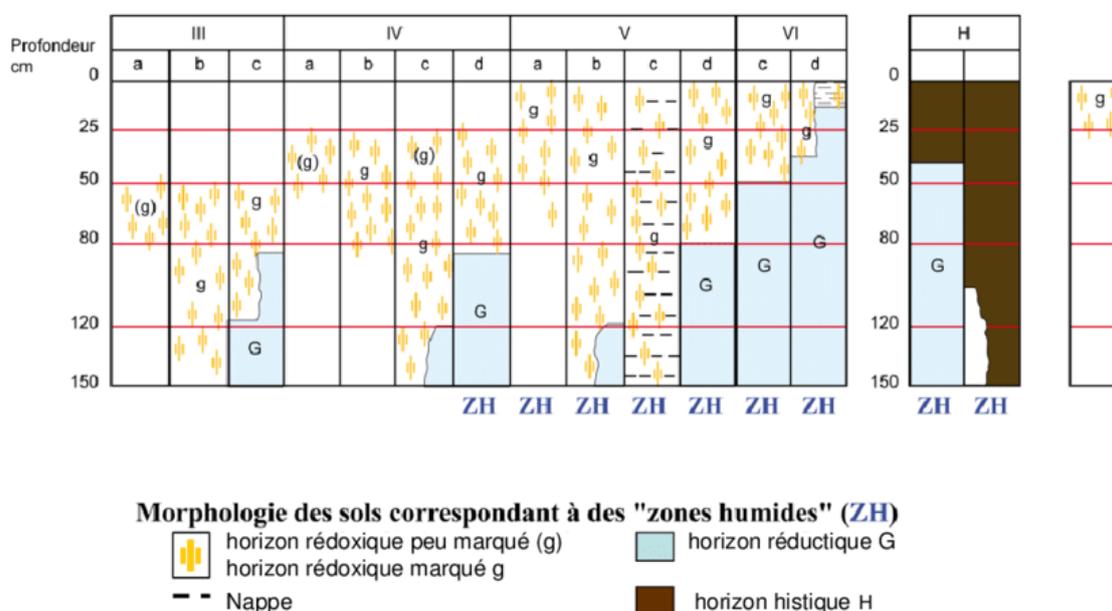
## Classement des marais en zones humides

### Contexte

La cartographie des zones humides de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a été produite à partir d'un ensemble de données numériques (orthophotoplans, courbes de niveau, ...) mais très rarement à partir d'études de terrain. Ainsi, lorsqu'un doute subsiste sur le classement d'une parcelle en zone humide, le CREPAN, en concertation avec la DREAL, a la possibilité de réaliser des études de terrain. L'objectif est de rendre éligibles des parcelles à la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

### Études et relevés

Afin de statuer sur le caractère humide ou non d'une parcelle, des relevés pédologiques ou botaniques sont réalisés



D'après les classes d'hydromorphie du Groupe d'Etude des problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981)

perpendiculairement aux courbes de niveaux ou en suivant la limite de la végétation hygrophile. Par la suite, les relevés

pédologiques sont classés selon la classification d'hydromorphie du Groupe d'Étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA) de 1981. Ce classement permet de statuer sur le caractère hydromorphe du sol étudié, indiquant la présence de zone humide ou non. Cette année, le CREPAN a réalisé cette étude sur deux parcelles pour un total de 12ha.

## Lutte contre la populiculture en zone humide

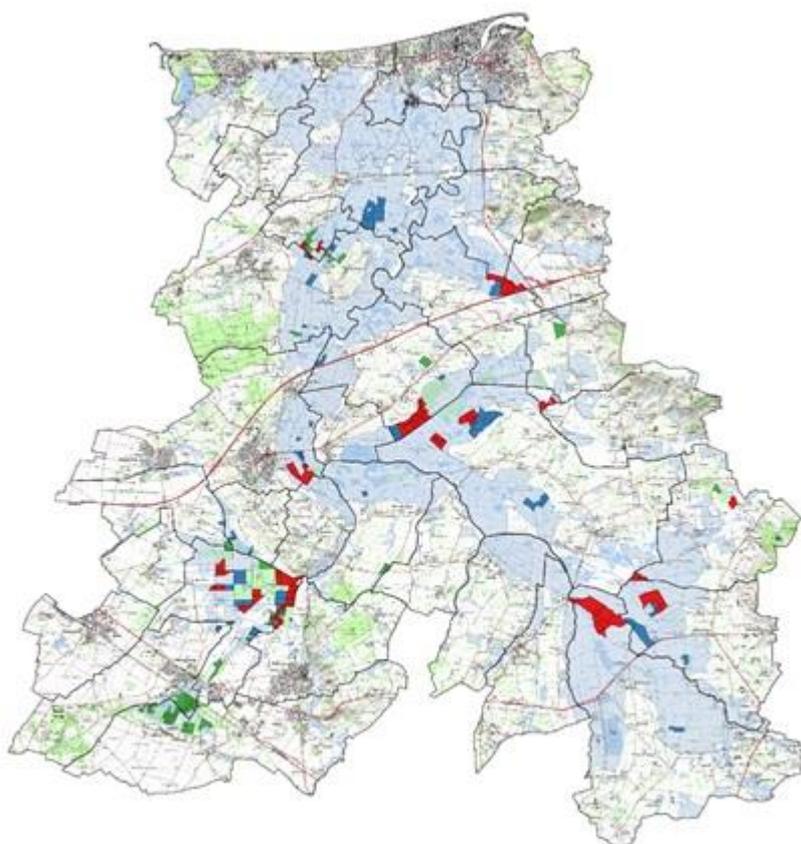
### Suivi annuel des peupleraies sur l'ensemble du territoire

Depuis l'étude du CREPAN de 2011, un suivi annuel de l'évolution des peupleraies est réalisé sur le terrain afin

tendance actuelle de cette activité. Début 2019, il y avait 403 ha de peupliers sur l'ensemble de la zone humide de Marais de la Dives. Au début de l'automne 2019, de nombreuses peupleraies ont été exploitées suite à la tempête de janvier 2018. L'actualisation du premier semestre 2020 permettra de cartographier la surface de peupleraies exploitées et une enquête auprès des propriétaires, permettra de déterminer si elles seront reboisées.

### Élaboration d'un outil réglementaire

À la demande des élus locaux, le CREPAN a renouvelé son partenariat avec Delphine CHEVRET, juriste à Manche Nature, pour réfléchir à la déclinaison d'un règlement de boisement à l'échelle des Marais de la Dives. Le CREPAN, en présence de Delphine Chevret, a rencontré la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge (NCPA) pour présenter ce nouvel outil et ainsi mobiliser les élus à travailler sur un projet territorial d'action de lutte contre la populiculture. Ce projet a bien été perçu comme un projet de territoire et la plupart des élus y étaient sensibles. Le CREPAN doit désormais relancer les autres communautés de communes qui n'ont pas encore répondu afin de créer un véritable outil territorial.



Légende :  
■ Défrichement exempt de demande d'autorisation  
■ Défrichement non exempt de demande d'autorisation  
■ Autres boisements

0 1 2 3 4 5 6 km

d'actualiser notre base de données et de connaître la

## Diagnostic territorial

En attendant la mise en place de l'outil réglementaire, le CREPAN accompagne les acteurs locaux dans le défrichement des parcelles de peupliers en zone humide pour les reconverter en prairies. Pour cela, l'association a réalisé un diagnostic territorial pour identifier les parcelles pouvant faire l'objet d'un défrichement. Après étude, **221 ha** sont exemptes de demande de défrichements sur les 506 ha. En effet, pour les boisements de particuliers, les conditions, non-cumulatives, pour être exempt de demande d'autorisation sont les suivantes :

- Peupleraies implantées sur d'anciens sols agricoles depuis moins de 30 ans
- Superficie de la parcelle comprise entre 0.5 et 4 ha et non attenante à un autre bois dont la superficie ajoutée dépasse ce seuil de 4ha.

## Enquête auprès des propriétaires et entreprises forestières

Le CREPAN profite du contexte actuel d'exploitation des peupleraies pour contacter les propriétaires afin de récolter des retours d'expériences, des données chiffrées et d'étudier la rentabilité de cette activité sur

le territoire. Ces entretiens sont donc un vecteur de sensibilisation pour amorcer des projets de reconversion en prairies car le CREPAN rencontre les propriétaires lors de l'exploitation des boisements, avant toute replantation. Cette année, le CREPAN a rencontré 3 propriétaires afin de tester le questionnaire et suite à cette rencontre ils souhaitent tous faire une reconversion de leurs parcelles de peupliers en prairies.

## Rencontre des élus locaux

Pour travailler de manière plus précise sur les parcelles exemptes de demande d'autorisation, le CREPAN a envoyé un mail personnalisé à chacune des communes faisant l'objet d'au moins une exploitation de peupleraie. Ce mail présentait l'étude et le diagnostic territorial à l'échelle de la commune. Cette étape a permis d'interpeller les élus sur la nécessité d'agir mais également sur les actions possibles. En effet, suite à ce mail, plusieurs élus ont contacté le CREPAN pour avoir des informations complémentaires. À travers ces échanges, le CREPAN a sensibilisé de nouveaux élus sur la thématique et augmenté leur intérêt pour la préservation des Marais de la Dives.

## Restauration de zones humides

### Reconversion de peupleraies en prairies

Le CREPAN continue d'accompagner l'agriculteur qui reconvertit une peupleraie de 14ha sur Putot-en-Auge. Le chantier d'abattage a débuté en août 2018 et a fini en début d'année 2019. Le bois a été enlevé au deuxième semestre 2019 mais l'agriculteur doit encore procéder au nettoyage de la parcelle à l'aide d'un broyeur forestier. Cet accompagnement est important dans le cadre de l'animation territoriale du CREPAN pour disposer de retours d'expérience. Les travaux réalisés sur Putot-en-Auge permettent de discuter des difficultés rencontrées mais également de proposer des pistes d'amélioration du processus de reconversion.

### Restauration d'une zone humide

La communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge (NCPA) a acquis une parcelle de 1,85 ha au cœur des marais de Bavent. La parcelle acquise est une prairie humide non exploitée depuis plusieurs années avec un ancien étang de pêche au centre. Les inventaires réalisés en 2018 ont permis de mettre en

évidence des espèces patrimoniales présentes sur le site : couples de Pies-grièches écorcheurs, couleuvres à collier, etc. Cependant, à travers l'inventaire des amphibiens, nous avons pu constater qu'une seule espèce était présente sur la parcelle malgré les potentialités du site. Cette année, le CREPAN a échangé avec des acteurs locaux pour rédiger le cahier des charges des travaux de restauration de la zone humide. En 2019, un premier travail de débroussaillage et d'abattage a été effectué mais suite à des soucis de calendrier, les travaux n'ont pas pu être réalisés en septembre 2019. L'entreprise a été sélectionnée, le devis de la Fédération de Pêche pour la pêche de sauvetage validé donc les travaux d'aménagement auront lieu en septembre 2020.

### Reconversion de cultures en prairies

Depuis 2015, dans le cadre de l'animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, le CREPAN propose aux agriculteurs des mesures leur donnant la possibilité de reconverter leurs cultures situées en zone humide en prairies. Ainsi, en trois ans, ce sont 52,67 ha

qui ont été réhabilités en prairies dont 22,3 ha sans possibilité d'utiliser la fertilisation azotée.

### Suivi des niveaux d'eau

Le CREPAN travaille depuis plusieurs années avec les deux Associations Syndicales Autorisées (ASA) pour améliorer leurs pratiques. L'objectif de l'animation du CREPAN sur cette thématique est d'élaborer un calendrier de gestion sur l'ensemble du territoire des Marais de la Dives de manière concertée. Les

interactions entre le système fluvial de la Dives et le réseau de fossés ainsi que leur fonctionnement respectif sont complexes et difficiles à analyser. C'est pour cela que le CREPAN souhaite mettre en place un suivi des niveaux d'eau à l'échelle des Marais de la Dives avec la pose d'échelles limnimétriques et la création d'un réseau d'observateurs. Le CREPAN continue d'affiner ce projet en collaboration avec les deux ASA pour une mise en place des échelles et du suivi en 2020.

## Intégration des enjeux environnementaux dans les documents d'urbanisme

Les pressions sur la zone humide des Marais de la Dives sont nombreuses et diverses. Parmi elles, l'urbanisation grignote de plus en plus les milieux naturels humides. Afin de limiter les impacts des aménagements urbains, le



Restauration d'une parcelle en zone humide



CREPAN accompagne les élus locaux dans l'élaboration et la révision de leurs documents d'urbanisme. Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes : réunions préalables à la révision des documents, participation directe en tant que Personne Publique Associée (PPA), échanges sur des points précis, etc. Si le CREPAN n'est pas identifié comme PPA par les bureaux d'étude, nous intervenons au stade de l'enquête publique.

Afin de cibler les secteurs à enjeux, le CREPAN réalise actuellement une analyse cartographique sur la prise en compte des marais dans les documents d'urbanisme en identifiant le zonage et le règlement associé des parcelles situées en zone humide. Ce travail permettra de sensibiliser de manière plus fine les élus locaux après les élections municipales en 2020 et de prioriser les interventions dans les secteurs non protégés à l'heure actuelle.

## Accompagnement des élus dans l'élaboration d'un outil de protection des Marais de la Dives

En 2018, une démarche a été initiée par 5 communes : Saint-Samson, Basseneville, Goustranville, Hotot-en-Auge et Brucourt. Elles se sont

rapprochées de la DDTM de Lisieux pour être accompagnées dans l'élaboration d'un outil pour préserver et valoriser les Marais de la Dives. La DDTM de Lisieux a

organisé des forums et des ateliers avec les acteurs locaux pour identifier l'outil adéquat et cohérent avec les enjeux du territoire : une charte était l'outil



plébiscité par l'ensemble des participants. Suite à la sollicitation

des élus des 5 communes, le CREPAN a continué d'animer ce projet. Cependant, dans un souci de protection de l'ensemble des Marais de la Dives, le CREPAN a souhaité associer tous les élus locaux pour élaborer de manière concertée un outil global qui prendrait en compte la totalité des enjeux du territoire. Par conséquent, il a sollicité un entretien avec les services de l'État, les établissements publics, les collectivités, les associations et les représentants d'utilisateurs. L'ensemble des structures rencontrées souhaitent contribuer à l'élaboration de la

charte, mais l'implication des collectivités a été moindre, seulement 6 communes ont accepté un entretien avec le CREPAN. Les prochaines élections municipales qui auront lieu en 2020 sont une des causes de cette faible mobilisation. Plusieurs élus ne se représenteront pas et ne souhaitent pas, par conséquent, s'impliquer dans l'élaboration de cette charte. Cependant, le CREPAN va continuer d'accompagner les 5 communes à l'initiative de ce projet pour définir des pistes d'actions pouvant être menées sur leur territoire.

## Partenariats avec les autres acteurs locaux

Afin d'assurer une animation territoriale cohérente et efficace sur les Marais de la Dives, le CREPAN a su, au fil des années, développer un réseau de partenariats conséquent qui lui permet de répondre à l'ensemble des questions techniques et/ou réglementaires. C'est également un vecteur de reconnaissance de l'importance de cette zone humide et du patrimoine naturel qu'elle abrite. Ces partenariats peuvent notamment être illustrés par les exemples suivants :

### Les Amis des Marais de la Dives

Les Amis des Marais de la Dives est une association locale reconnue par l'ensemble des acteurs locaux. A ce titre, le CREPAN l'intègre dès que possible dans les différents projets territoriaux qu'il initie. Par exemple, nous avons travaillé en partenariat sur : la restauration de la zone humide de Bavent, la démarche de l'ACAD de façon privilégiée (seul rendez-vous individuel avec les 5 communes), des relevés naturalistes, etc. En 2019, la stagiaire recrutée pour la réalisation d'une étude sur les données naturalistes a accompagné le CREPAN à plusieurs reprises pour échanger sur le territoire et participer à des inventaires avec les associations partenaires.

### Le Conservatoire du Littoral

Le CREPAN a continué d'accompagner le Conservatoire du Littoral dans l'élaboration de sa stratégie foncière et

### Le Conservatoire d'Espaces Naturels

Le CREPAN a participé aux groupes de travail sur la création d'un « Label Mares ». Les objectifs de ces groupes étaient d'étudier les opportunités d'un tel label et comment le décliner sur le territoire. Cet outil permettra de mettre en avant les propriétaires agissant pour la préservation de la mare. Des réunions d'échanges sont également organisées

la délimitation de secteurs à enjeux sur les Marais de la Dives. Dans le cadre de ce partenariat, le CREPAN a aidé Amandine Poujade-Rey (chargée de mission territoriale) dans la définition des secteurs à inventorier par le Conservatoire Botanique National de Brest, a participé aux différents comités territoriaux, a assisté aux réunions avec les 2 Associations Syndicales Autorisées et a partagé ses connaissances du territoire avec Elodie Agard (chef de service de l'intervention foncière à la délégation de Rivages Normandie) à travers une visite des secteurs prioritaires. De plus, le CREPAN est un intermédiaire privilégié pour l'implication des élus dans la mise en place des secteurs d'action du Conservatoire du Littoral et facilite notamment le contact avec les élus du territoire comme sur les communes de Vimont et Argences.

avec Armelle Pierroux qui s'occupe du site Natura 2000 de Moul-Chicheboville, marais intégré dans les Marais de la Dives. Le CREPAN réalise une veille des foyers d'espèces exotiques envahissantes et les fait remonter à la brigade.

## Autres études : les ormes

Le suivi des plantations en partenariat avec INRAE continue avec un assez faible pourcentage de mortalité à ce jour mais sans identification de souche résistante à 100 %. N'hésitez pas à aller voir la placette monospécifique de Banneville-sur-Ajonc, près de la chapelle, qui comporte plus de 200 jeunes ormes plantés en 2008.

# Actions du pôle éco-consommation et déchets

## Actions de développement de l'économie circulaire

### Animation du réseau MIEUH (anciennement **C**onsommation **R**esponsable **V**isible)

Ce réseau a pour objectif d'amener les consommateurs privés à changer leurs pratiques de consommation. Pour cela le comité de pilotage (COFIL) travaille à rendre plus visible l'offre de consommation responsable en matière de produits, service et conseils. En effet, il n'existe pas encore d'outil régional multithématique pour identifier cette offre en Normandie, c'est pourquoi le réseau a priorisé ces actions :

La création de la plateforme numérique présentant un annuaire illustré par des cartographies thématiques ainsi qu'un volet pédagogique expliquant pourquoi il est nécessaire de consommer responsable.

La mise en place d'une stratégie de communication à l'échelle de la région visant à mettre en avant la plateforme et donc les structures qui y sont référencées.

La mobilisation des collectivités et la mise en place de relais d'information sur les territoires.

Le réseau MIEUH est copiloté par le CREPAN et Normandie Équitable qui ont animé différentes réunions :

#### Co-animation du COFIL avec Normandie Équitable

#### Préparation et co-animation de la plénière avec Normandie Équitable

#### Co-animation du COFIL avec Normandie Équitable

#### Animation du Groupe de Travail Plateforme Numérique

17 janvier

Présentation feuille de route, proposition d'animation et calendrier prévisionnel, préparation de la plénière, travail sur la charte.

Durant l'année, des partenariats ont été évoqués mais n'ont pas été concluants, principalement avec WAG (We Act for Good), qui est une initiative nationale de l'ADEME et de WWF visant à mettre en avant l'offre responsable (selon leurs critères) sur une application. Des échanges ont eu lieu avec les responsables de cette plateforme. Malheureusement, leur proposition ne correspondait pas aux besoins identifiés par MIEUH.

14 mars

Présentation de l'historique du réseau et de la feuille de route, conférence Cécile SENEMEAUD (chercheuse en psychologie sociale), présentation de plateformes similaires en France, groupe de travail communication, principalement avec WAG groupe de travail plateforme numérique.

27 mars

Bilan de la plénière, financement possible ADEME / Région, accueil stagiaire région : missions envisagées, travailler sur la charte.

La Région Normandie a accueilli une stagiaire pendant plusieurs mois qui travaillait sur les missions du réseau. Il s'agit d'Angelica MORAIS-DIAS, en master 2 « Ingénierie de Projets en Économie Solidaire et Développement » à l'université Le Havre Normandie. Elle était co-encadrée par la Région, le CREPAN et Normandie Équitable.

28 mai

Présentation du réseau et de la feuille de route, déterminer les thématiques et identifier les détenteurs d'informations, présentation de plateformes similaires en France, orienter le choix de l'outil à utiliser.

La fin d'année a vu le réseau avancer. En effet, la charte éthique a été finalisée et validée, un logo et une identité propres ont été créés (#MIEUH) et un financement de la plateforme numérique a été modélisé. Pour ce dernier point, la Région a décidé de prendre en charge le projet et financera de ce fait l'entièreté du site web.



**Sensibilisation du gaspillage l'économie**

**grand public au alimentaire et à circulaire**

Pionnier normand du développement de l'économie circulaire, le CREPAN possède différents outils ludiques du mode de vie Zéro Déchet et l'Anti-Gaspi :

- Stand Zéro Déchet Zéro Gaspi
- L'animation « Qui veut gagner des millions d'économies »
- Le « Jeu des alternatives », permettant de trouver pour chaque objet jetable son alternative réutilisable
- La valise Zéro Déchet
- Guide « le Zéro Déchet en pratique »

De nombreuses interventions ont été réalisées auprès du grand public, chacune d'entre elles a permis également d'apporter des solutions concrètes pour réduire le gaspillage alimentaire :

**Stand de sensibilisation à l'éco-consommation :**

- Café dédié à l'Engagement Citoyen sur la Thématique de la Réduction des Déchets, le 28 mars à la Coop 5% à Caen
- 100% Sports Nature les 6 et 7 avril, à Clécy (14)

**Co-animation du COFIL avec Normandie Équitable**

**Préparation et co-animation du COFIL avec Normandie Équitable**

**Préparation et co-animation du COFIL avec Normandie Équitable**

**4 juillet**

**11 septembre**

**12 décembre**

Retour GT, communication, retour GT plateforme numérique, point sur les partenariats et validation de la structure de l'outil, points avec NECI (Normandie Économie Circulaire).

Présentation cahier des charges communication, proposition architecture site, proposition charte éthique, prise de contact avec les têtes de réseaux, préparation assises EC 3 décembre.

Retour sur le GT communication, scénarios de financement pour prestataire plateforme numérique, finalisation de la charte, feuille de route des 3 groupes de travail.

- Festiv'Agoraé au Campus 1 de l'Université de Caen, le 23 mai
- Festival Les ExtraVerties le 31 mai et 1<sup>er</sup> juin, à Pont-d'Ouilly (14)
- La journée du Développement Durable de l'Hôtel Le Normandy le 16 juin, à Deauville
- La journée du Développement Durable à l'Hippodrome de Clairefontaine le 28 juin, à Tourgéville (14)
- La journée du Développement Durable de la Colline aux oiseaux le 6 juillet, à Caen
- L'atelier Zéro Déchet au Cinéma « Le Café des Images » à Hérouville-Saint-Clair, le 25 septembre
- La « Semaine Ma Planète et Moi » à l'école primaire de Matthieu, le 25 octobre

#### Animation « Qui veut gagner des millions d'économies ? » :

- Après de la formation Réussir du GRETA, pendant la Semaine du Logement organisée par le CLLAJ (Comité Locale pour le Logement Autonomes des Jeunes), le 22 mai à Caen
- Après des résidents du Foyer de Jeunes Travailleurs L'Oasis, à Caen le 3 décembre

**Conférence participative « Comment et pourquoi réduire le GA à la maison ? »** lors de la journée du Zéro Déchet de la Boutique Habitat, le 10 juillet à Hérouville-Saint-Clair (14).

**Conférence de Jérémie Pichon**, organisée en partenariat avec L'Humanivelle, Surfrider Antenne Calvados et la FCBN, le 26 septembre. Grâce au soutien de l'Université de Caen, l'amphithéâtre Pierre Daure a

#### Construire nos actions futures

##### Développer l'utilisation d'un référentiel Économie Circulaire

Le CREPAN est convaincu de l'importance d'utiliser un référentiel sur les démarches d'Économie Circulaire (EC) en Normandie. L'enjeu est d'amener un maximum de collectivités à réellement s'engager dans des démarches efficaces répondant aux enjeux de préservation des ressources et de réduction des impacts environnementaux. Ainsi, le CREPAN souhaite monter en compétence afin d'entraîner les collectivités

été mis à disposition et **plus de 600 personnes** ont pu ainsi participer.

**Nous avons également réalisé des interventions sous un format plus convivial** permettant de passer plus de temps avec les participants pour approfondir le côté pratique du Zéro Déchet. Ces interventions prennent la forme d'Apéro partagé, le côté festif amenant de nouveaux publics :

- Apéro Zéro Déchet organisé par l'association l'Humanivelle à Caen, le 10 octobre
- Apéro Zéro Déchet spécial Noël, organisé par l'association Surfrider à Caen, le 11 décembre.

**Le CREPAN intervient directement au sein des formations professionnelles**, plusieurs interventions d'une demi-journée ont été réalisées auprès des :

- DEJEPS DPTR du CEMEA, à Hérouville Saint Clair le 23 janvier.
- Étudiants de l'IRTS lors de la semaine « L'Activité, Outils de Médiation Éducative et Sociale » en février.

Suite à la demande de la Ligue de l'Enseignement, le CREPAN est intervenu auprès de leurs 130 salariés lors du séminaire Régional, le 20 septembre à Asnelles (14).

Le 5 décembre, le CREPAN est intervenu lors de la journée de regroupement des salariés du Comité Régional du Tourisme à Évreux. Deux ateliers d'une heure sur la prévention des déchets et la réduction du gaspillage alimentaire.

vers ce référentiel. À ce titre le Réseau éco-consommation et Déchets a participé à une formation ADEME sur son référentiel EC, dédié aux bureaux d'études et aux associations (07/08/19) ainsi qu'à une journée de présentation, toujours organisée par l'ADEME, où le dispositif a été présenté à de nombreuses collectivités de la Région (08/10/19).

##### Généraliser la tarification incitative

Le CREPAN représente sa fédération nationale, France Nature Environnement, au sein du comité de suivi de

l'étude ADEME « élaboration d'un guide pour la concertation, l'information et la communication sur la tarification incitative ». Le premier Comité de pilotage a eu lieu le 02/12/2019, l'étude se poursuivra en 2020. Le CREPAN a souhaité s'investir dans le suivi de cette étude car l'objectif du Plan Régional de Prévention et

## Développement du tourisme durable

### Origines

Ses paysages variés, son patrimoine architectural, culturel, historique et environnemental foisonnant font de la Normandie une des régions françaises les plus visitées.

D'après les prévisions, une **augmentation du tourisme** en Normandie est prévue pour les années à venir. L'augmentation du nombre de touristes entraînera une aggravation des pressions sur les espaces naturels, un accroissement des pollutions, ainsi que des conflits d'usage sur les ressources en eau et en énergie (pour exemple, la pression du tourisme est la plus forte au moment où les ressources en eau sont rares). Les fortes chaleurs et épisodes caniculaires, dorénavant récurrents en été, ont pour effet d'attirer en Normandie des touristes à la recherche de températures plus douces.

Dans ce contexte, il est pertinent de prendre en compte le fait que 8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont dûs au tourisme (selon des études prenant en compte transport, alimentation, hébergement et achats des voyageurs). Cette hausse du tourisme aurait donc pour conséquence **l'aggravation des émissions de gaz à effet de serre**, en

### Interventions

Grâce au soutien du Fond pour le Développement de la Vie Associative du Calvados, nos actions de développement de pratiques plus durables pour les usagers et acteurs du tourisme ont pu débuter dès 2019.

Une **animation sur la consommation durable** a été proposée gratuitement au public de l'évènement **100% Sports Nature** les 6 et 7 avril, à Clécy (14). Cet évènement au Centre de Pleine Nature Lionel Terray était la seconde édition de 100% Sports Nature, week-end sportif et convivial en Suisse Normande sous un tout nouveau format. Au programme : workshop, démonstrations, salon du tourisme et des sports nature, raids multisports, ...

Gestion des Déchets normand, passer de 3 à 30% de la population couvert par une tarification incitative du service des déchets, est pour nous indispensable à atteindre si l'on souhaite améliorer globalement la prévention et la gestion de nos déchets.

contradiction avec les objectifs de limitation du réchauffement global de la planète.

L'adaptation du tourisme à ces enjeux implique la conception d'une offre touristique qui devra prendre en compte les effets territoriaux du changement climatique, en veillant à ne pas aggraver la situation par la mise en place de mesures fortement émettrices de gaz à effet de serre (généralisation de la climatisation, etc.).

Dans ce contexte, le CREPAN animera de décembre 2019 à mai 2021 une opération auprès des professionnels du tourisme et leurs représentants avec les objectifs suivants :

- Construire et formaliser une feuille de route normande pour aller vers un **tourisme durable** prenant en compte la nouvelle donne du dérèglement climatique.
- Amener l'offre touristique à répondre aux enjeux du changement climatique, dans le cadre d'une économie circulaire.

Ce projet se déroulera en partenariat avec l'ADEME Normandie, la Région Normandie et le Comité Régional du Tourisme.

Nos interventions permettent la **diffusion de solutions concrètes et positives**, c'est pourquoi cette animation a toujours remporté un franc succès auprès du grand public.



Notre stand de sensibilisation est composé **d'animations ludiques et participatives**, présentées de manière soignée et attrayante. Il comporte :

- Un espace de sensibilisation sur la réduction du gaspillage alimentaire "à la maison"
- Un espace de démonstration de produits zéro déchet dans la salle de bain et la cuisine
- Un espace de jeux : avec le « Mémo Zéro déchet » et le « Jeu des alternatives ».

L'animation de ce stand comprend également la distribution d'outils de réduction du gaspillage alimentaire, tels qu'un gobelet doseur, un livret de recettes sur la réutilisation du pain et un guide d'astuces et recettes. Nous proposons également la distribution d'autocollants **Stop Pub**.

Suite à la sollicitation de l'Office de Tourisme du Pays de Falaise, le CREPAN a proposé gratuitement deux jours d'animations (31 mai et 1er juin) aux participants du **festival Les Extraverties** à Pont d'OUILLY (14).

#### Rencontres

Le CREPAN a tout d'abord rencontré, en janvier 2019, le Comité Régional Olympique et Sportif de Normandie et l'Office de Tourisme de la Suisse Normande afin d'échanger sur les besoins des acteurs du tourisme.

En juin, il a rencontré la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Normandie afin d'échanger sur le projet de développement du tourisme durable et de recueillir les besoins des entrepreneurs normands.

Dans le but d'échanger sur les outils de sensibilisation à l'éco-consommation du grand public, le CREPAN participa en juillet à une réunion d'échanges organisée par l'association Rejouets. Ce temps de partage d'expérience permit la création d'un nouvel outil de sensibilisation à l'alimentation durable : le jeu des 4 saisons. Cet outil permet une meilleure connaissance des légumes et fruits de saison.

Le 17 septembre, le CREPAN prit contact avec M. Fabre, Président UNAT Normandie (Union nationale des associations de tourisme et de plein air).

Le 16 octobre, lors des Rencontres Normandes du Développement Durable, à Caen, le CREPAN participa à l'atelier : « Comment faire du tourisme un outil

Sur demande du Groupe Barrière, le CREPAN anima un stand ludique durant **la journée du Développement Durable de l'Hôtel Le Normandy**, le 16 juin à Deauville.

Le Conseil des Chevaux de Normandie a souhaité la participation du CREPAN lors de la **Journée du Développement Durable à l'Hippodrome de Clairefontaine** le 28 juin, à Tourgéville (14).

**Le Cinéma « Le Café des Images »** à Hérouville-Saint-Clair sollicita le CREPAN pour une animation à destination de son public le 25 septembre.

Le 5 décembre, le CREPAN est intervenu lors de la **journée de regroupement des salariés du Comité Régional du Tourisme** à Évreux. Deux ateliers d'une heure sur la prévention des déchets et la réduction du gaspillage alimentaire.

d'éducation au développement durable ? » et put ainsi recenser des actions durables exemplaires et reproductibles.

Le 24 octobre le CREPAN présenta auprès de l'ADEME,

du service tourisme de Région et du Comité Régional du Tourisme (CRT) son de développement du la projet



Au total, plus de **4000 personnes** ont ainsi été sensibilisées au travers des interventions des 3 salariées et du service civique du pôle éco-consommation et déchets.

tourisme durable en Normandie et constitua ainsi le Comité de Pilotage de son projet.

Le 18 novembre le CREPAN fut convié aux Assises Normandes du Tourisme 2019, à L'Abbaye d'Ardenne et put ainsi participer à l'atelier « tourisme durable ».

Le CREPAN participa en novembre, à 3 jours de « Study Trip » organisés à Amsterdam par le CRT. Ce voyage d'étude permit le recensement d'actions concrètes et exemplaires en matière de développement durable de la part des acteurs du tourisme (musée, hôtel, restaurant, etc.).

## Actions pour développer l'alimentation durable

### Animation du réseau des PAT normands

Le réseau des Projets Alimentaires Territoriaux normands est animé par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN) et soutenu au niveau de l'animation par le CREPAN. Cette année, en accord avec la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), la feuille de route consistait à animer quatre ateliers thématiques et une réunion plénière afin de donner les outils aux collectivités pour mettre en place leur PAT.

- Co-animation de l'atelier n°1 : « Comment réaliser son diagnostic ? » le 28 mars à Broglie (27)
- Préparation et co-animation de l'atelier n°2 : « Comment convaincre ses élus et mobiliser autour du PAT ? » le 30 avril à Bayeux (14)
- Co-animation de l'atelier n°3 : « Quels financements pour un PAT ? » le 13 juin à Hérouville-Saint-Clair (14)
- Co-animation de la réunion plénière : le 1<sup>er</sup> octobre à Rouen (76)
- Préparation et co-animation de l'atelier n°4 : initialement prévu le 5 décembre à Lisieux (14), cet atelier a été reporté début 2020 à cause du mouvement de grève qui a eu lieu ce jour-là.

### Réalisation d'un argumentaire « Les intérêts de mettre en place un PAT »

Le travail pour réaliser cet argumentaire a été initié en 2018, où six interviews d'élus et chargés de mission ont permis d'identifier leurs motivations. En 2019, un travail bibliographique a été effectué et compilé pour déboucher sur un document de 16 pages traitant des intérêts de mettre en place un PAT à travers différentes thématiques :

Économique

Collectivité

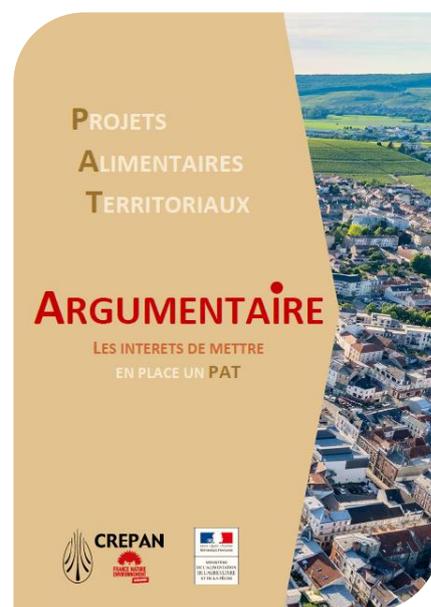
Agriculture / alimentaire

Citoyen

Social / Environnement

### Etude des ateliers de transformations

En Normandie, de nombreux acteurs s'engagent dans les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). L'objectif commun est de relocaliser l'alimentation sur les territoires. Après deux années d'animation régionale du réseau des PAT de Normandie, le besoin de disposer d'une liste d'ateliers de transformations alimentaires, réalisant ou pouvant réaliser de la prestation de service est fortement exprimé.



Pour y répondre, la Chambre d'Agriculture de Normandie, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Normandie, le Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie se sont réunis pour réaliser cette étude avec le soutien financier de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie.

Dans le cadre dynamique des PAT, l'objectif était de proposer aux acteurs économiques ayant un atelier de transformation ou ayant un projet d'atelier en Normandie de décrire leur outil et les prestations de services disponibles pour les acteurs locaux.

L'étude repose sur la volonté de chaque acteur de se manifester et de présenter son outil pour intégrer la dynamique des PAT afin de participer à la relocalisation de l'alimentation.

## Actions portant sur la lutte contre le gaspillage alimentaire

### Le REGAL (Réseau pour Éviter le Gaspillage ALimentaire)

Le REGAL de Normandie est une communauté de travail composée des acteurs régionaux de la chaîne alimentaire.

Créé en 2014, il a pour but d'accompagner et de faciliter la mise en œuvre de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Il est constitué d'un comité de pilotage composé de structures institutionnelles et associatives : l'ADEME, l'État (DRAAF, DREAL), la Région Normandie, l'AREA Normandie, le GRAINE Normandie, le CREPAN et le CTRC de Normandie.

Retrouvez la plaquette de présentation du REGAL sur [www.crepan.org](http://www.crepan.org) au sein de l'article « Plus de 80 structures normandes engagées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ! » .

Retrouvez également le guide ressources, rédigé par le REGAL de Normandie. Il vise à apporter l'information nécessaire au projet de réduction du gaspillage alimentaire (GA). Les liens cliquables permettent d'accéder directement aux documents présentés.

Pour cela un questionnaire a été rédigé et diffusé largement au printemps puis relayé par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Il a permis de réaliser fin 2019 une carte qui a été placée sur les sites internet de la Chambre d'Agriculture de Normandie, de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Normandie, du Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie et de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie

#### Les principaux partenaires du réseau « Eco-consommation et Déchets » sont :

- L'ADEME Normandie
- La Région Normandie
- La DRAAF Normandie (en lien avec la Chambre d'Agriculture)
- La DREAL Normandie
- Le Département de l'Eure
- Le SYVEDAC
- Le Havre Seine Métropole
- L'Agglomération de Lisieux
- La Mairie d'Hérouville-Saint-Clair



#### Dans les actions réalisées en 2019, retenons :

- L'organisation des Assises du 04 avril
- La mobilisation des membres du REGAL le 16 octobre
- La promotion du REGAL et la mobilisation de nouveaux membres
- Le conseil et l'accompagnement des acteurs et membres du REGAL
- L'animation des 3 groupes du REGAL : Communication, Restauration collective et Valorisation des pertes agricoles

## Organisation des assises du 04 avril et préparation des assises 2020

Le CREPAN a organisé, en lien avec le Comité de Pilotage du REGAL les Assises régionales de la réduction du gaspillage alimentaire. Elles ont eu lieu le 4 avril, au Havre. Plus de 70 personnes étaient présentes sur la journée. Le matin était consacré aux témoignages d'acteurs du territoire et à de l'information législative et réglementaire. L'après-midi était consacré à des ateliers de partage et d'échanges de pratiques.



Retrouvez plus d'informations sur [www.crepan.org](http://www.crepan.org) au sein de l'article « Retour des Assises Régionales de la réduction du gaspillage alimentaire 2019 – REGAL de Normandie ».

Dès septembre 2019, le CREPAN avec le Comité de pilotage du REGAL a commencé à préparer les Assises REGAL 2020.

## Mobilisation normande pour la journée nationale du 16 octobre

Le Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire (REGAL) de Normandie a proposé, pour la première fois, à l'ensemble de ses membres, de se mobiliser pour la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire le 16 octobre 2019. Plusieurs actions leur étaient proposées comme tenir des stands, sensibiliser leurs publics, faire du bruit autour des meilleures recettes anti-gaspi via Facebook et Instagram, ou encore communiquer sur les résultats du Défi Assiettes Vides mené par 132 restaurants scolaires du 07 au 11 octobre.



Assises Régionales de la réduction du gaspillage alimentaire au Havre le 4 avril



Pour cette première année, **le résultat est très positif** avec plus de 21 actions recensées au sein du REGAL en Normandie ce 16 octobre. L'objectif est de sensibiliser un maximum de personnes, afin de tous nous amener à réfléchir à nos pratiques pour réduire le gaspillage alimentaire. Le programme complet des actions des membres du REGAL est disponible sur [www.crepan.org](http://www.crepan.org) au sein de l'article « CP – Lutte contre le gaspillage alimentaire : Mobilisation normande pour la journée nationale du 16 octobre ! » et plus d'informations au sein de l'article « Pour une mobilisation normande anti-gaspi le 16 octobre 2019 ! ».

## Promotion du REGAL et mobilisation de nouveaux membres

### La promotion du REGAL et la mobilisation de nouveaux membres se sont traduites par plusieurs types d'actions :

- Représentations du REGAL auprès d'événements régionaux
- Interventions lors d'événements pour mobiliser des publics ciblés
- Représentations et travaux du REGAL auprès des réseaux régionaux
- Représentation du REGAL auprès des clubs du CREC
- Représentation du REGAL pour le Projet Maison Gourmande et Responsable (Alimentation en EHPAD)
- Valorisation du REGAL au-delà de la Normandie

### - Représentations du REGAL lors des événements suivants

- Lancement officiel « Mon restau responsable » de la ville de Rouen (23/01/19)
- Participation au CODEC du SEROC (le 13/09/19)
- Participation à la réunion de suivi et mise en œuvre du PLPDMA du SYVEDAC (15/10/19)
- Le 16 octobre, lors des Rencontres Régionales du Développement Durable au centre des congrès de Caen, le CREPAN a tenu un stand de présentation du REGAL et de ses membres

- Le 3 décembre, le CREPAN a représenté le REGAL lors des Assises Régionales de l'Économie Circulaire au Wip à Caen.

#### - Interventions lors d'évènements régionaux pour mobiliser des publics ciblés

- Interventions lors de réunions organisées par Collectéa auprès des élu.e.s pour les sensibiliser aux Déchets. Présentation du REGAL et de ces actions, et incitation des élu.e.s à mettre en œuvre des actions sur leur territoire. Rencontre les : 25/01/19 à Port-En-Bessin ; 08/02/19 à Bayeux ; 01/03/19 à Tilly sur Seulles.
- Intervention devant les participants à la démarche Réseau Territoires Durables 2020 (Région et DREAL) le 26 mars 2019 à Saint Etienne du Rouvray.
- Intervention directement au sein des formations professionnelles suivantes :
  - DEJEPS DPTR du CEMEA, à Hérouville-Saint-Clair le 23 janvier

#### - Représentations et travaux du REGAL auprès de réseaux régionaux

- Représentation du REGAL auprès du *réseau E3D animé par le Graine* (Rencontres régionales d'éducation à l'environnement organisée par le Graine le 28/02/19, réalisation d'une affiche REGAL qui a été exposée lors de ces rencontres, 24/04/19).
  - Implication du REGAL à l'action *Bien Manger en Normandie* portée par la CRAN. Ceci s'est traduit par des échanges avec les personnes organisant cet évènement (17/04).
  - Collaboration avec *les Défis Ruraux* (devenu en 2019 CIVAM) : réaction et proposition de rédaction pour leur enquête 2019 régionale « Panorama Normand 2019 de l'approvisionnement en produits locaux de qualité de la restauration scolaire ».
  - Lien avec le *réseau EducAlim* de la DRAAF, dans le cadre du CRALIM et la Politique Nationale Alimentaire (PNA) : Construction d'une formation GA et éducation alimentaire avec la DRAAF et la Cran.
- Formation animée le 20/12/18 et le 05/04/19 par l'ANEGJ.
- Le REGAL suit de près le *réseau régional des PAT* et les structures portant des PAT. Le CREPAN a travaillé avec la Communauté Urbaine Le Havre Seine Normandie qui mène conjointement un PAT et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le REGAL a également participé à la réunion Régionale des PAT le 20/09/19.
  - Participation aux réunions pour représenter le REGAL dans le cadre de la « *Mobilisation nationale pour l'emploi, la transition écologique et le numérique* » lancée par le gouvernement en 2019 et mise en place par la DREAL Normandie. Participation à 2 réunions (2 GT différents le 18/06/19 à Rouen) et contribution pour les notes finales de ces 2 groupes. Participation aux groupes : « *Mieux accompagner les territoires* » et « *Changer de dimension sur l'écologie du quotidien* ».

#### - Représentation du REGAL auprès du CREC

Le CREPAN représente le REGAL au sein des Clubs NECI (Normandie Économie Circulaire) portés par le Comité Régional Économie Circulaire.

- Participation aux réunions des clubs du CREC : 31/01/19, 25/06/19, 07/11/19.
- Une réunion a été organisée avec des membres du CREC afin de faire un point sur les actions du REGAL en lien avec le club CREC (04/10/19).



- En tant que membre des clubs du CREC, le REGAL a tenu un stand lors des Assises Régionales de l'Économie Circulaire le 03/12 au WIP à Caen. **Nathalie Villermet** a participé en tant que Jury au « BOOSTER NECI ». [Le Lauréat a été « TRANSMISSION »](#).
- Enfin, le CREPAN diffuse régulièrement de l'information auprès de ses correspondants afin de faire connaître et d'inciter à utiliser la plate-forme NECI.

#### - Valorisation du REGAL au de-là de la Normandie

- Échanges avec Laurence Gouthière de l'ADEME nationale afin de développer un réseau national des REGALS. Il en est ressorti l'idée d'organiser la première journée des Régals de France en 2020. Des échanges fin 2019, avec également le REGAL de Nouvelle Aquitaine a permis de co-construire cette journée
- Audition par Guillaume Garot et Graziella Melchior sur la loi GA fév 2016 - Assemblée nationale 27 mars 2019
- Échanges avec d'autres REGAL : Grand Est le 10/04/19 et le Régal de la Réunion qui était en pré-figuration en 2018.

#### Rencontres de structures demandant de l'aide, des conseils ou un rapprochement du REGAL

Le CREPAN a conseillé dans leurs projets de réduction du GA :

- L'épicerie solidaire de l'université de Caen : L'Agoraé (09/01/19)
- L'école Les Tilleuls de Mondeville (22/01/19)
- Rencontres avec la CRESS et le secteur de l'ESS à Hérouville-Saint-Clair (les 26/02 et 05/04), échange avec étudiante en ESS (27/11/18)
- La Ville de Soliers (14/06/19)
- L'association Fécamp Plus (12/06/19)
- Le CREPAN a rencontré, en janvier 2019, le Comité Régional Olympique et Sportif de Normandie et l'Office de Tourisme de la Suisse Normande afin

d'échanger sur les besoins des acteurs du tourisme

- Rencontre de la Mairie de Douvres la Délivrande le 08/03/19
- Chambre des métiers 50 le 12/02/19 afin d'envisager ensemble des actions communes dans le cadre de leur Maison du goût en développement (le 08/03/19)
- En juin, il a rencontré la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Normandie afin de recueillir les besoins des entrepreneurs normands
- Premier échange avec Boutique Habitat de Hérouville-Saint-Clair afin de préparer une intervention qui a eu lieu en juillet (19/06/19).

#### Animation des 3 groupes du REGAL : communication, restauration collective et valorisation des pertes agricoles

Le CREPAN est animateur du RÉGAL de Normandie, mais également animateur des **Groupes de Travail Communication, Restauration Collective et Valorisation des pertes agricoles** (l'activité de ces 2 groupes étant présentée ci-après). L'animation du REGAL est soutenue financièrement par l'ADEME Normandie. L'animation des groupes de travail « Restauration collective » et « Valorisation des pertes agricoles » est soutenue par la Région Normandie.

#### - Actions du groupe communication du REGAL

L'année 2019 a été consacrée à la structuration de la communication du Régal et au développement d'outils numériques. En effet, le CREPAN a mis en place pour le RÉGAL de Normandie une **page Instagram et une page Facebook** dont la couverture maximale atteint 1 100 personnes. Ces réseaux sociaux permettent de valoriser les actions des membres du REGAL, de partager leurs événements mais également d'essaimer des astuces anti-gaspi.



Facebook  
@REGALNormandie



Instagram  
@regalnormandie

Notons également :

- La mise à jour de la plaquette en mars 2019
- Les échanges avec le CPIE, l'Are et L'ADEME sur les ressources et les moyens de commander les outils (informations valorisées dans le guide Ressource mis à jour)
- La mise à jour et validation du guide « Ressources des outils GA » (avril 2019)
- La réalisation d'un cahier des charges, recherche et choix (en lien avec le Copil Com) d'un prestataire pour créer l'identité visuelle du REGAL.
- Les réunions entre CTRC et CREPAN au sujet de la restructuration du site internet du REGAL.
- Publication de fiches de valorisation des actions des membres

Pour ce dernier point, le CREPAN a publié treize fiches synthétiques de valorisation des actions des membres du REGAL en février 2019 :



Retrouvez-les sur [www.crepan.org](http://www.crepan.org) au sein de l'article « Plus de 80 structures normandes engagées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ! »

## Réduire le gaspillage alimentaire au niveau de la production

### Origines

Le choix du réseau éco-consommation et déchets du CREPAN d'agir pour le développement du glanage agricole est apparu suite au projet engagé en décembre 2014. Ce projet lancé en partenariat avec la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) avait pour objectif d'identifier les pertes agricoles et leurs moyens de réduction. Suite aux témoignages d'une dizaine d'agriculteurs de la CUA, des moyens préventifs et curatifs ont été mis en lumière. Ces échanges ont permis de montrer que la prévention passait par des décisions techniques propres à

chaque agriculteur, mais une action curative fut identifiée : le **glanage**.

Cette solution, qui consiste à récupérer les nombreux restes de cultures aux champs, apparut comme une opportunité de concilier la réduction du gaspillage alimentaire, avec la création de liens entre les producteurs et les associations d'aide alimentaire. C'est ainsi qu'un premier glanage fut organisé en octobre 2015, par le CREPAN en partenariat avec le centre social de Courteille à Alençon et M. ROUSSEL, producteur de pommes de terre

situé à quelques kilomètres du centre. Cette opération fut un succès et confirma l'intérêt du CREPAN à œuvrer pour le développement du glanage en Normandie.

Le projet de développement du glanage agricole solidaire en Normandie, est soutenu financièrement par le DRAAF, la DREAL, l'ADEME et la Région Normandie.

Retrouvez plus d'informations sur [www.crepan.org](http://www.crepan.org) au sein de l'article « Outils pour mettre en œuvre une opération de glanage agricole ».

### Actions pour l'année 2019

Afin de mobiliser les producteurs, le partenariat entre le CREPAN et le MASTER de Psychologie Sociale de l'Intervention de Caen se poursuit grâce au stage de Monsieur Turcas.

L'expérimentation des techniques d'engagements se traduit par le



pré-diagnostic : première étape indispensable au changement de comportement. Les témoignages d'agriculteurs intéressés ou déjà engagés nous ont permis entre autres d'identifier les leviers de communication efficaces. Telle que : communiquer au sujet du glanage via les interlocuteurs habituels (CRAN, CIVAM, presse agricole etc.).

Une autre piste de développement du glanage agricole solidaire est d'intégrer celui-ci au sein de la charte de gestion des bio déchets de la filière qualité carrefour.

Le collectif de glaneurs solidaires du Calvados (créé en août 2018) s'est réuni deux fois : le 20 mars et le 18 septembre 2019. Ces réunions ont permis de co-construire différents outils, tels que la fiche technique glaneurs, le flyer à destination des producteurs et le flyer à destination des glaneurs, mais également d'évaluer les glanages effectués, de prévoir les glanages à venir et d'étudier les difficultés des membres du collectif à mobiliser leurs publics.

Lors des assises régionales de la lutte contre le gaspillage alimentaire qui se déroulèrent le 4 avril 2019, l'atelier participatif sur la valorisation des pertes agricoles a permis un retour d'expériences variées entre les structures présentes : la Chambre d'Agriculture de Normandie (CRAN), la Banque Alimentaire du Havre, la Communauté Urbaine Le Havre Seine-Maritime, la Métropole Rouen Normandie, l'association Bande de Sauvage, le CREPAN, l'épicerie sociale et solidaire Epireuil et la DRAAF Normandie.



Remise du Prix solidarité lors de la cérémonie des « Lauréats 2019 des trophées AGRICA »

Suite au dépôt de sa candidature, le CREPAN a été retenu parmi les 6 lauréats 2019 des Trophées « Gaspillage alimentaire, le temps des solutions ». Ils sont organisés par AGRICA pour récompenser les acteurs français de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ainsi, le projet de glanage bénéficie d'un outil de communication efficace : **une vidéo** de 2 minutes, où glaneurs et agriculteurs témoignent (à retrouver sur notre chaîne [Youtube](#)).

Au mois de juillet 2019, le CREPAN a mis en œuvre un recensement et une prise de contact par mail des collectivités intéressées ou en démarche de PAT, du réseau des CIVAM normands, des structures solidaires et/ou socio-culturelles, ainsi qu'une relance des agriculteurs intéressés et de SOLAAL. L'objectif a été de recenser leurs besoins et leurs intérêts concernant le glanage. Le résultat est très positif puisque plus de 20 structures ont souhaité être rencontré. Toutes les structures rencontrées sont intéressées pour développer ou soutenir le développement du glanage agricole solidaire sur leur territoire d'action. Grâce aux

témoignages de la Métropole Rouen Normandie, de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie, du Pôle métropolitain Caen Normandie et de la Communauté Agglomération Le Cotentin, le lien entre glanage agricole solidaire et Projet Alimentaire Territorial a été souligné.

Ces rencontres ont également permis d'identifier 4 besoins essentiels des associations d'aide alimentaire : le soutien logistique (ex : prêt de minibus), la mise en relation avec les agriculteurs, l'accès à une zone de stockage des aliments glanés et l'étude des leviers de mobilisations des bénéficiaires.

Deux glanages ont eu lieu en 2019. Le 23/09/19 300kg de pommes de terre ont été glanées chez Gardin Partageo Torteval (14) avec Sauvages sur un plateau (photo ci-après). Ce glanage servit de support au tournage de la vidéo AGRICA. En novembre 2019, 6 tonnes de pommes à jus ont été glanées chez M. Capelle à Formigny (14) à la Ferme du Lavoir et cette action a été valorisée via communiqué de presse.

## Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective

L'objectif du CREPAN, dans le cadre du groupe de travail restauration collective du REGAL, est de généraliser les démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective. Cela se traduit par des axes suivants :

- Interventions pour mobiliser un maximum d'établissements et de collectivités
- Conseil ponctuel à des structures recherchant de l'information
- Accompagnement de collectivités dans leur démarche de réduction du GA
- Mise en œuvre du Défi Assiettes Vides
- Formations des professionnels de la restauration collective
- Actions menées pour réduire le gaspillage alimentaire en EHPAD

### Interventions pour mobiliser un maximum d'établissements et de collectivités

Le CREPAN intervient, au nom du groupe de travail Restauration collective, lors de rencontres régionales pour toucher un maximum de structures. Notons pour 2019 :

- Intervention aux rencontres nationales organisées par Amorce le 02 avril à Paris sur la réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective
- Interventions auprès du Réseau Régional de l'AGORES (association nationale des responsables de la restauration collective), afin de présenter les résultats du défi assiettes vides mais également de donner les clés du succès de la réduction du GA : le 06 mars à Caen et le 27 mars à Alizay
- Co-organisation et animation de l'atelier « L'appropriation de l'alimentation durable dans les projets de territoire » des Rencontres Normandes du Développement Durable le 16 octobre 2019 à Caen par la Région
- Le CREPAN a participé aux travaux du Réseau **Ran Coper**, portant sur la restauration collective. Ceci s'est traduit par la réalisation d'un outil d'aide à l'action pour les collectivités, ainsi qu'à une réunion dédiée à ce secteur le 21/11/19.

### Interventions ponctuelles auprès de structures

Le CREPAN est régulièrement sollicité par les collectivités et autres acteurs de la restauration collective, sur les démarches de lutte contre le gaspillage.

Notons principalement comme interventions ponctuelles :

- Interventions sur demande du SDOMODE auprès des élus de leur territoire ayant une restauration collective déléguée à un prestataire privé : le 29 janvier à Bernay et le 01 février à Pont-Audemer
- Intervention devant les porteurs de PLPD du territoire du SDOMODE afin de présenter le bilan du projet 1000 écoles et collèges (projet menée de 2016 à 2018), le 15 janvier
- Intervention à la demande du Pays du Neubourg pour les aiguiller dans leur lancement de démarche réduction du GA dans leurs crèches, avec à l'issue l'organisation d'une mini-formation auprès des responsables de chaque crèche le 09 septembre. Depuis, une réelle dynamique de lutte contre le GA s'est enclenchée et continue à vivre
- La société de restauration Isidore Restauration a souhaité mettre en place pour ses clients un Défi assiettes vides. Le CREPAN a échangé avec eux et mis à disposition les outils du Défi afin qu'ils puissent se les approprier.
- Le CREPAN a eu plusieurs échanges (physique et téléphonique) avec le Département du Calvados pour les conseiller dans la mise en place de leur projet d'accompagnement de 7 collèges volontaires. Leur objectif est l'atteinte des objectifs fixés par la loi Egalim.
- Conseils au Chef de cuisine du Lycée Général et Technologique « Jean Rostand » de Caen
- Conseils au collège Cours du Sacré-Cœur de Caen
- Conseils à l'école Les Tilleuls de Mondeville.



## Accompagnement de collectivités dans leur démarche de réduction du GA

- En 2018, le CREPAN a accompagné la Région et le Sirtom Flers-Condé pour aider 5 lycées à réduire leur gaspillage alimentaire. Les dernières étapes du projet ont été réalisées début 2019 et se sont terminées par une réunion de bilan en juin 2019. Les 5 lycées sont Charles Tellier à Condé sur Noireau ; Jean Guéhenno à Flers ; à la Ferté Macé Flora Tristant, l'Éréa et les Andaines. Des réductions de 30% ont été observées dans la majorité des sites.
- Fin 2018 était initié un projet avec Le Havre Seine Métropole (Ex Codah). Ceci s'est traduit par l'accompagnement de 8 communes de leur territoire. En 2019, les diagnostics, la restitution des résultats et leur analyse ont été faites auprès de toutes les communes. Le projet se poursuit et se terminera, pour ces 8 sites, en 2020. Ce projet est réalisé en parfaite symbiose avec les actions du PAT du Havre Seine Métropole qui a pour objectif d'augmenter l'approvisionnement en produits locaux.
- Le CREPAN a été retenu pour accompagner 10 collèges du Département de l'Eure. Les premières réunions ont été menées en septembre 2019, ainsi que la première étape de préparation des diagnostics. Le projet se poursuivra en 2020.
- Le collège Boris Vian de Mézidon-Canon (14) a été accompagné par le CREPAN pour un semestre de mobilisation contre le gaspillage alimentaire. Le CREPAN est intervenu 7 fois auprès des éco-collégiens volontaires avec pour support l'outil pédagogique Stop Au Gaspi. Ce projet a été soutenu financièrement et techniquement par Lisieux Normandie dans le cadre de l'appel à projets « Y'a pas de mauvaises graines » à destination des établissements scolaires.
- La Ville d'Hérouville-Saint-Clair a souhaité être accompagnée par le CREPAN pour réduire le gaspillage alimentaire sur 2 écoles : S. Veil et C. Freinet. Toutes deux déjà dans une démarche de réduction du gaspillage depuis plusieurs années : la diminution du GA a tout de même atteint 20%.
- Ce projet a été soutenu financièrement et techniquement par le SYVEDAC.

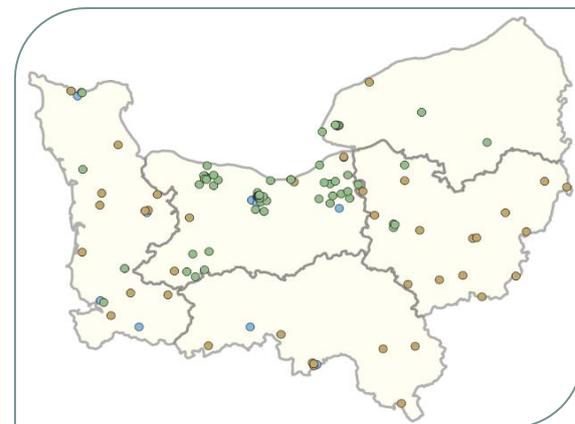
## Mise en œuvre du Défi assiettes vides

Depuis 2017, le Régali de Normandie organise des Défi Assiettes Vides pour accompagner les restaurants collectifs dans leur démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire (Art L 541-15-3 code environnement). En 2019, il a été décidé d'organiser 2 Défis : en mai et en octobre.

En mai 2019, la participation au Défi Assiettes Vides a été très importante avec 148 établissements : 70 écoles, 53 collèges, 15 lycées et 2 MFR ! Les résultats obtenus sont bien en dessous des moyennes nationales. Alors qu'en école primaire la moyenne nationale est de 112 grammes par personne et par repas de nourriture gaspillée, la moyenne du Défi de mai 2019 était de 59 grammes. Pour les collèges, la moyenne nationale est de 122 g/pers/repas contre 84g/pers/repas observés lors du Défi.

La participation au Défi d'octobre a été légèrement plus faible avec 132 restaurants participants dont 73 écoles, 43 collèges et 4 lycées.

Le Ministère de l'agriculture a également lancé un appel à projet : « Défi zéro gaspi ». Ce projet était à l'état d'expérimentation au sein de 2 régions : la Normandie et Nouvelle Aquitaine. Le Régali a diffusé cette information qui malheureusement n'a pas pu être coordonnée avec le Défi Assiettes Vides, les informations n'ayant pas été reçues à temps. Au final, uniquement 2 établissements ont candidaté. Le projet n'a donc pas été maintenu.



Carte des établissements participants au Défi de mai 2019



Carte des établissements participants au Défi d'octobre 2019

Retrouvez plus d'informations sur [www.crepan.org](http://www.crepan.org) au sein des articles « Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective : lancement du Défi Assiettes Vides d'octobre 2019 ! »



**DÉFI ASSIETTES VIDES**  
Du 16 au 20 octobre 2017

#### Formation auprès des professionnels de la restauration collective

Le CREPAN a réalisé plus de 11 formations auprès des professionnels de la restauration collective. La majorité a été dispensée dans le cadre des formations des agents territoriaux avec le CNFPT.

##### - Dans le cadre des formations proposées par le CNFPT

- Formation des agents du CD 76 à Canteleu : 06/03/2019
- Agents territoriaux à Hérouville St Clair : 05/06/2019
- Agents territoriaux d'écoles à Beaumont-le-Roger : 12/06/2019
- Responsables de restauration à Hérouville St Clair : 23/09/2019
- Responsables de restauration à Carentan : 08/11/2019
- CD 27 à Pacy sur Eure : 27/11/2019
- Agents territoriaux des écoles de Vernon : 11/12/2019.

#### Réduire le gaspillage alimentaire en EHPAD

**Nathalie Villermet** fait partie du comité d'experts du projet « Maison Gourmande et Responsable » (MGR, projet national financé par l'ADEME), en tant que référente de la lutte contre le GA. À ce titre elle a participé aux différentes réunions d'experts, et a eu des échanges réguliers avec l'animatrice du projet MGR afin de préparer l'autodiagnostic. Elle a également animé un Webinaire avec l'animatrice du projet MGR, le 10 octobre, pour inciter les établissements à mener des actions de lutte contre le gaspillage le 16 octobre.

En parallèle, le CREPAN a un partenariat avec le SYVEDAC pour accompagner 20 EHPAD. En 2019, 8 EHPAD ont été suivis. Cependant, le calendrier initial n'a pas pu être maintenu, la mobilisation des établissements étant assez difficile. Le projet se poursuivra donc en 2020.

Dans le cadre de ces 2 projets (4 établissements participants aux 2 projets), le CREPAN est intervenu

##### - Autres formations

- Formation pour les adhérents du GRAINE : 15/03/2019
- Formation pour les agents du SYVEDAC : 02/10/2019
- Formation élus et agents territoriaux dans le cadre du réseau « Le bio dans les cantines » de l'Agglo Seine-Eure, animé par Bio en Normandie le 04/12/2019
- Formation des ACM organisée par le GRAINE et en complémentarité avec le CPIE Vallée de l'Orne le 09/12/2019, avec un accompagnement spécifique de Bretteville l'Orgueilleuse les 10/07 et 03/10).

lors des rencontres régionales de Maison Gourmande et responsable le 17/04 à Caen.



D'autres échanges ont eu lieu

avec des acteurs du territoire pour avancer sur la réduction du GA en EHPAD :

- Relation avec l'ARS et l'ADEME dans l'optique de pouvoir mener à terme des actions en complémentarité
- Echanges avec l'ADEME nationale sur les retours des expériences menées et les méthodologies utilisées
- Projet mené avec Virginie Baudot (intervenante, animatrice en EHPAD) dans les foyers Autonomie de Dives du Mer pour construire une intervention lors de la semaine bleue dans le cadre d'un projet réunissant les élèves de l'école primaire de Dives sur mer et des résidents du foyer (le 11/10).

## Réduire le gaspillage alimentaire en restaurant commercial

Le CREPAN a contribué au groupe de travail « restaurant commerciaux » du REGAL, qui est animé par le GRAINE. Cela s'est traduit par :

- La participation aux groupes de travail : 12/10/18 ; 10/12/18
- La préparation et animation de la réunion du 07/02/19
- Des rencontres et échanges avec l'UMIH : entre autre intervention le 06/08/18 (présentation du Régal lors d'une réunion interne de l'UMIH)
- Réalisation d'outils en complément du travail de l'animateur de ce groupe

Au total 18 restaurants ont été interviewés par le CREPAN.

Le CREPAN met en œuvre depuis fin 2018 un projet dans les restaurants commerciaux, soutenu par l'appel à projet Gaspillage alimentaire 2018, avec la DREAL. Le CREPAN s'est approché du SEROC, ce dernier souhaitant également accompagner les restaurateurs de leur territoire. Puis début 2019, la CCI de Caen a déposé également un projet à l'appel à projet normand de lutte contre le gaspillage pour 2019-2020. Les deux projets ont été réunis afin de mutualiser les apports de nos trois structures. Cela s'est traduit par la construction de méthodologies d'approche des restaurateurs, en tout 3 méthodologies différentes ont été testées. Les tests ont été effectués auprès de restaurateurs du Bessin quelques fois avec SEROC et d'autres en autonomie.

## Actions juridiques

### Formation : préservation des Marais de la Dives

Poursuite des travaux juridiques pour la limitation de la populiculture en zone humide :

- Analyse juridique détaillée de la piste relative à la réglementation des boisements et restitution de celle-ci sur un diaporama pratique à destination des élus.
- Présentation et information de cette réglementation à la communauté de communes de Normandie Cabourg Pays d'Auge

### Actions juridiques

#### Confirmation de l'annulation de l'autorisation de retourner une prairie en Natura 2000 sur la commune de Chicheboville

En 2019, une décision de justice a été rendue par la Cour administrative d'appel de Nantes, suite à un appel formé par le ministère en charge de l'environnement dans l'affaire du retournement de prairie en Natura 2000. Par un arrêt du 7 juin 2019, la Cour confirme sur le fond le jugement rendu par le Tribunal administratif de Caen en 2018. Elle considère l'évaluation des incidences insuffisante, en particulier sur les effets de l'utilisation des pesticides en milieu humide et sur l'espèce ayant justifié la désignation du site en Natura 2000. Aucun pourvoi n'ayant été formé, cette décision de justice est aujourd'hui devenue définitive. Le CREPAN a obtenu le remboursement de ses frais de justice à hauteur de 1500€.

#### Affaire du parc éolien de Ger et Saint Georges de Rouelley, en appel devant la Cour administrative d'appel de Nantes

En 2018, le CREPAN, conjointement avec le GMN, le GONm, le GRAPE et Manche-Nature, a obtenu l'annulation de l'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les communes de Ger et Saint Georges de Rouelley. La localisation dans un des deux plus grands sites régionaux pour les chiroptères a justifié cette décision d'action. Fin 2018, la société et le ministère en charge de l'environnement ont fait appel du jugement rendu par le Tribunal administratif de Caen. En 2019, le CREPAN et les autres associations ont continué à défendre pour préserver ce site d'intérêt écologique devant la Cour administrative d'appel de Nantes. Toutefois, l'arrêt sera connu en 2020.

## SUIVIS juridiques

### Pollution du ru des Moulins sur la commune de Colleville-sur-mer

Le 1<sup>er</sup> mars 2019, il a été constaté la pollution de ce cours d'eau sur plus d'1km. Il débouche sur une zone humide, avant de se jeter à la mer. Cette pollution trouve son origine dans le déversement de produits herbicides par un agriculteur, via un caniveau. Elle a conduit à l'altération d'habitats d'espèces protégées (Campagnol amphibie (*Avicola sapidus*) et de la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*)), et à la destruction de plus de 40 spécimens de salamandres tachetées. En outre, ces produits ont des effets néfastes sur le long terme pour le milieu aquatique. Le CREPAN a déposé plainte auprès des services de l'AFB (ex ONEMA, devenue le 1<sup>er</sup> janvier 2020 l'OFB). Le 11 décembre 2019, l'association a été avisée que les auteurs de cette pollution étaient poursuivis devant le Tribunal correctionnel de Caen à l'audience du 12 mars 2020. Le CREPAN a décidé de se constituer partie civile.

### Destruction d'une Buse sur Vire et d'un Cygne dans les marais de la Dives

Suite à la destruction de ces deux espèces protégées en 2019, le CREPAN a déposé plainte contre les auteurs de ces infractions, auprès des services de l'ONCFS (devenu l'OFB le 1<sup>er</sup> janvier 2020). Les suites données par le parquet de Caen ne nous sont pas encore connues.

### Retournement de prairie en zone humide et opération sur les haies délimitant les parcelles

Le CREPAN a été alerté d'un tel fait sur la commune de Soulangy. Une étude juridique sur la légalité d'un tel projet a été réalisée. A la date des faits, les retournements de prairie n'étaient plus soumis à autorisation préalable de l'administration. S'agissant du respect d'autres législations ou réglementations, les éléments connus étant insuffisants pour se prononcer sur leur respect, des pistes de recherche ont été conseillées.





**Nos publications**

## La Newsletter des Bénévoles

Plusieurs fois par an, les bénévoles du CREPAN reçoivent la *Newsletter des bénévoles*. Au sommaire, des actualités sur les événements passés et les événements futurs du CREPAN qui nécessitent la mobilisation des bénévoles, des retours sur les soirées bénévoles, des témoignages, ... Vous pouvez consulter [les newsletters](#) sur notre site internet, dans la rubrique « Nos publications ».



## Notre réseau social

Le CREPAN utilise le réseau social numérique [Facebook](#) pour partager différents types d'informations (actualités, astuces, vidéos etc.). La page Facebook du CREPAN est suivie par près de 1150 personnes. En 2019, nous avons diffusé 205 publications, pour lesquelles en moyenne nous avons touché 434 personnes, grâce au partage des abonnés. De plus, 25 événements ont été publiés, touchant directement ou indirectement 173 000 personnes. De plus, des bénévoles s'attachent à faire un suivi quotidien de la presse grand public et de la presse technique sur les sujets environnementaux.



Facebook  
@CREPANNormandie

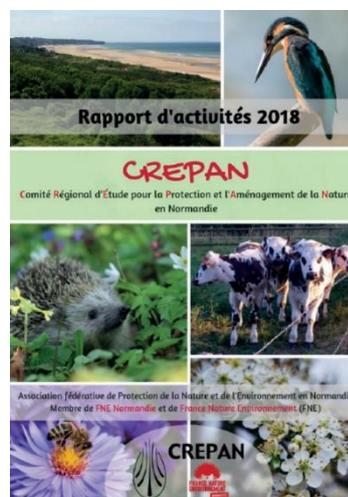
## Les Ephémères

Bulletin périodique à destination des adhérents du CREPAN et des acteurs locaux, diffusion directe par mail à environ 400 personnes en 2019, publié sur Facebook et sur le site internet du CREPAN ([cliquez ici](#) pour accéder aux Ephémères sur notre site internet) informations et points de vue sur l'actualité de l'environnement.



## Rapport d'activité 2018

Notre rapport d'activité recense toutes les actions menées par notre association au cours de l'année. Ce document présente également le fonctionnement de l'association. Vous pouvez consulter nos [rapports d'activités](#) dans la rubrique « Nos publications » de notre site internet.



# Nos ouvrages thématiques

## Agir avec nous



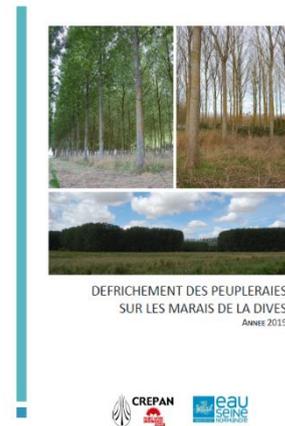
## Guide des missions bénévoles



## Rapport d'activités de l'animation du CREPAN - Marais de la Dives



## Défrichage des peupleraies sur les Marais de la Dives



## Exemple de fiche thématique « Jardin »

**CREPAN**

### La bioindication au jardin

**Bioindication** : indications fournies par la présence spontanée d'une plante ou d'un animal sur les conditions environnementales du milieu de vie. Autrement dit, si une plante pousse à un endroit donné, ce doit être à son besoin pour vivre et est présent. Cela veut dire qu'il ne faut pas voir des "mauvaises herbes" mais des "herbes indicatrices".

**Quelques exemples :**

- le mouren rouge pousse surtout dans les terrains légers et acides (pH<6,5)
- l'ortie pousse dans les sols riches en azote ou présentant une forte teneur en fer

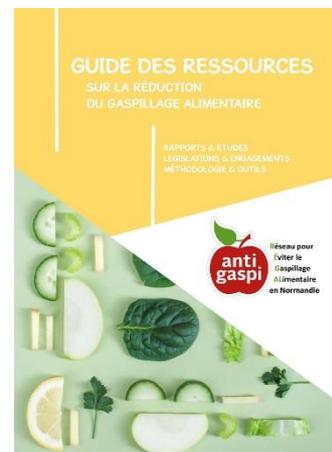
**Comment procéder ?**

- 1. Pousse spontanée**  
Laissez une espace non planté d'un mètre carré pour que des plantes y poussent spontanément.
- 2. Observations**  
Identifiez les plantes présentes et notez celles qui sont les plus abondantes.
- 3. Interprétation**  
Renseignez-vous sur chacune d'elles : sur quel type de sol poussent-elles spontanément ?
- 4. Diagnostic**  
Les différentes plantes présentes peuvent vous indiquer des dysfonctionnements au niveau du sol ou au contraire que tout va bien dans votre jardin.
- 5. Actions**  
Adoptez vos pratiques en fonction de votre diagnostic.

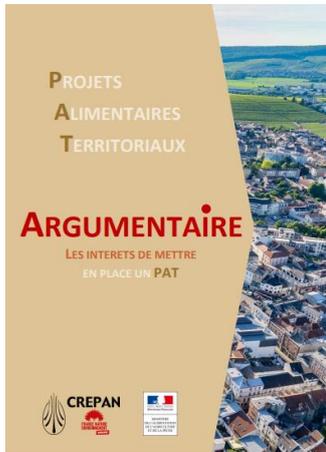
Une question ? Contactez nous !  
03 20 99 22 33 ou [contact@crepan.org](mailto:contact@crepan.org)  
Abonnez-vous sur notre site [crepan.org](http://crepan.org) ou sur notre page Facebook

**eau SEINE NORMANDIE**

## Guide des ressources sur la réduction du gaspillage alimentaire



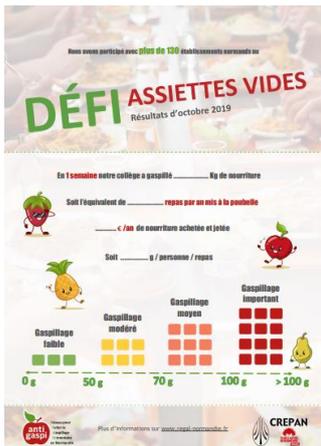
## Argumentaire : les intérêts à mettre en place un PAT



## Guide méthodologique : mettre en œuvre une opération de glanage agricole



## Affiche Défi assiettes vides



## Étapes pour la mise en place des pesées du Défi assiettes vides



## Exemple de fiche de valorisation des actions des membres du REGAL





# Nos relations

# Relation avec France Nature Environnement

## FNE Normandie

Le CREPAN est membre de la fédération régionale FNE Normandie. En 2019 :

- **Joël Gernez** (trésorier du CREPAN) est président de FNE Normandie
- **Claudine Joly** (présidente du CREPAN) est secrétaire de FNE Normandie
- **Arlette Savary** (secrétaire du CREPAN) et **Emile Constant** (membre du CA du CREPAN) sont membres du CA FNE Normandie.
- Le CREPAN participe de plus autant que possible aux réunions de travail, de concertation et de formation organisées par FNE Normandie : juridique, eau, forêt, pollution lumineuse, ...



## FNE National

France Nature Environnement est la fédération nationale des associations de protection de la nature et de l'environnement. Au travers de ses associations membres, FNE rassemble plus de 900 000 adhérents sur l'ensemble du territoire français. La structure est appuyée sur le travail de très nombreux bénévoles et d'environ 40 salariés. Elle est organisée en réseaux thématiques. Le CREPAN est impliqué dans trois d'entre eux :

- **Annick Noël** est membre du Directoire du réseau ESEN (Éducation Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature)
- **Claudine Joly** est membre du Directoire du réseau agriculture, impliquée auprès des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement pour les questions pesticides (plan Ecophyto) et abeilles (CNOPSAV experts apicoles), elle représente FNE au sein de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire), dans les Comités d'Orientation Technique Santé des végétaux, Santé et bien-être animal et autres rencontres.

# Ils s'engagent avec nous : associations adhérentes





# CREPAN



Retrouvez-nous sur [www.crepan.org](http://www.crepan.org)  
et sur Facebook @CREPANNormandie

